

à lire

## les ÉLECTIONS

Samson accuse la haute finance d'avoir exigé des élections

page A-6

Les candidats d'Outremont se battront à coups de chiffres

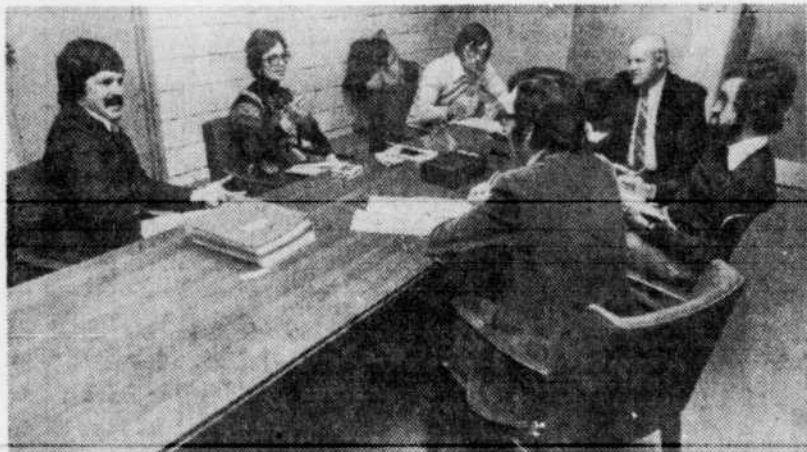
page A-6

Garneau n'était pas la vedette à son assemblée de nomination

page A-3

Jean Marchand nie arriver au Québec avec un mandat d'Ottawa

page A-6



Le Soleil, Jacques Deschênes

### L'éducation des adultes

Grandeurs, misères et défis de l'éducation des adultes au Québec, voilà les thèmes qu'ont abordés avec LE SOLEIL cinq spécialistes qui travaillent dans ce domaine depuis plusieurs années.

page C-3

### Un futur politicien

TORONTO (AP) — Le Canadien Brent Horan, 14 ans, a battu le record du monde des poignées de main en serrant la dextre de 11,126 personnes en une journée.

Le précédent record appartenait au président Franklin Roosevelt qui avait serré 8,513 mains en un jour.

### Candidat?

Le maire Lamontagne serait-il intéressé à remplacer Jean Marchand dans Langelier?

page A-7

### Un rêve qui se réalise

La Corporation commerciale canadienne joue un rôle de plus en plus important dans le commerce extérieur du Canada.

page D-14



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

### Les manteaux de fourrure

La confection d'un manteau de fourrure nécessite de longues heures de travail car beaucoup d'opérations sont faites à la main.

page A-12

### ce soir

**ARTS:** CEGEP Limoilou — "Toujours plus gros", création collective du Théâtre Parminou, — 20h30.  
**SPORT:** Colisée — Les Nordiques affrontent les Roadrunners de Phoenix, à 20h05.

### météo

Aujourd'hui plutôt nuageux. Demain ensoleillé avec passages nuageux et quelques flocons de neige surtout en montagne. Venteux et froid. Maximum demain près de 2.

détails page F-3

### sommaire

Annonces classées	F-3 à F-11
A Québec aujourd'hui	C-4
Arts et lettres	C-4 et C-5
Bandes dessinées	F-11
Bridge	F-10
Consommation	A-12 et A-14
Décès	F-12
Economie-finace	D-14 à D-18
Feuilleton	F-9
Horoscope	F-11
Information régionale	C-10
Monsieur Québec	A-7
Mat mystère	F-4
Mats croisés	F-6
Page documentaire	A-5
Patron	F-7
Sport	D-1 à D-6
Télévision	C-6

## Le programme du Parti libéral

# Bourassa précise ses vues constitutionnelles

par Lise LACHANCE  
du bureau du Soleil

MONTREAL — Dans son programme électoral lancé hier dans la métropole, le Parti libéral demande aux Québécois de lui donner le mandat de participer, avec tous les autres gouvernements du pays, au rapatriement de la constitution dans la mesure où cette décision historique comportera les éléments suivants:

1) La reconnaissance de la primauté législative du Québec en matière d'arts, de lettres et de patrimoine culturel.

2) La reconnaissance constitutionnelle du principe de la dualité linguistique au niveau du gouvernement fédéral.

3) La reconnaissance de la primauté de la législation provinciale sur les systèmes de communications à l'intérieur des provinces, surtout sur la radiodiffusion, incluant les systèmes originant d'en dehors de la province (à l'exception de Radio-Canada).

4) La sauvegarde et le renforcement du régime fédéral canadien.

5) La reconnaissance de la primauté législative du gouvernement fédéral en ce qui concerne l'admission des immigrants et de la primauté législative des provinces en ce qui concerne l'établissement, l'intégration et le placement des immigrants, avec une garantie de participation des provinces au recrutement et à la sélection des immigrants par le gouvernement fédéral.

6) L'institution d'un mécanisme permanent de révision constitutionnelle et une formule pratique d'amendement à la constitution accordant aux provinces, donc au Québec, un droit de veto sur toute modification future à la constitution canadienne.

### Relations de travail

Le programme de 65 pages du Parti libéral affirme que l'assainissement du climat des relations de travail constitue la priorité absolue de cette formation.

Aussi le parti s'engage-t-il à entreprendre immédiatement la révision du régime des relations de travail au Québec. Ce qui implique notamment: une révision complète du Code du travail, la médiation préventive pendant la durée de la convention, un

mécanisme paritaire pour convenir d'avance des données objectives du problème de la négociation, l'imposition d'un vote secret si besoin il y a, la révision de la loi sur les services essentiels.

### Maisons unifamiliales

Le Parti libéral s'engage à permettre aux propriétaires de maisons unifamiliales de déduire de leur revenu imposable les taxes foncières.

Le ministre des Affaires municipales, M. Victor Goldbloom, qui participait au lancement du programme électoral en compagnie du premier ministre et de Mme Lise Bacon, ministre de la Consommation, a précisé que

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Retour aux prix de 1886

par la Presse Canadienne

Les hôtels du Pacifique Canadien à travers le Canada ont rapporté un vif succès, lundi, en marge de leur invitation à remettre en vigueur leurs prix de 1886 pour marquer le 90e anniversaire de ce réseau ferroviaire.

Toute la journée d'hier les 23 hôtels du CP ont servi le petit déjeuner à 75 cents et le lunch et le souper à 89 cents.

Mais l'intention de vendre les alcools, la bière et le vin à des prix aussi réduits a trouvé de l'opposition un peu partout. Seules les régies des alcools des quatre provinces de l'Ouest ont accepté ce plan de vendre une consommation de rye à 40 cents, une bouteille de bière à 28 cents, et un verre de cinq onces de vin à 25 cents.

Un porte-parole du Château Frontenac, à Québec, a annoncé qu'environ 700 personnes se sont présentées pour le petit déjeuner et le lunch, et que 750 personnes étaient attendues pour le souper.

À Montréal, le directeur des services de repas au Château Champlain, M. Jan Mestriner, a révélé que la réaction "a été formidable". Cet hôtel a servi environ 700 personnes au petit déjeuner, soit le double du nombre habituel. Le total des clients, pour la journée d'hier devait dépasser 3,500, soit plus de deux fois le nombre ordinaire.

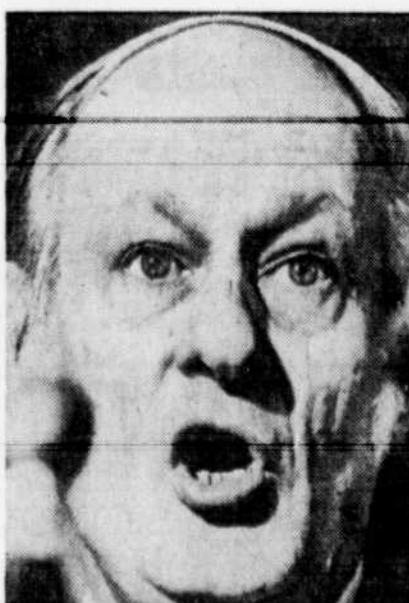
À Toronto, la cohue a été "incroyable" au Royal York, et on y a accueilli 4,500 clients à l'heure du lunch, et on en prévoyait 4,500 au souper. Toutes les places possibles étaient réservées depuis vendredi dernier.

À Winnipeg, au North Star Inn, tout était réservé depuis le 15 octobre.

Dans tous les hôtels PC, il a fallu laisser des mécontents et refuser du monde.



Des costumes d'époque et un gâteau géant illustrant l'emplacement des divers hôtels du CP ont marqué au Royal York, à Toronto, les célébrations du 90e anniversaire de la chaîne d'hôtels.



Lévesque: "Ce serait plus sain, plus démocratique si nous recevions un appui accru des anglophones."

## Lévesque: le nombre des votes anglophones pour le PQ doublera

par Lise LACHANCE  
du bureau du Soleil

MONTREAL — Le chef du Parti québécois, M. René Lévesque, a déclaré hier que les anglophones ne seront pas de nouveaux otages, mais auront un rôle important à jouer dans un Québec indépendant: celui de liens vivants avec le reste du Canada et d'interprètes les meilleurs de ce qui arrivera au Québec.

"Il n'y aura pas de mur de Berlin", a assuré le leader indépendantiste devant le Canadian Club de Montréal, cette tribune anglophone la plus prestigieuse de la métropole.

Pour entendre l'homme dont ils craignent les idées mais qu'ils trouvent par ailleurs très sympathique,

plus de 600 hommes d'affaires et professionnels se sont dérangés. Chiffre considérable quand on sait que les déjeuners-causeries du Canadian Club ne rassemblent guère plus de 150 personnes habituellement.

### Le double

M. Lévesque, qui croit recueillir le double des voix anglophones par rapport aux dernières élections (près de 15 p.c. comparativement à 7 p.c. en 1973), a dit espérer que ce scrutin-ci marquera le début d'un réveil chez les anglophones. "Ce serait plus sain, plus démocratique."

Jusqu'à maintenant, a dit M. Lévesque à son auditoire, les Canadiens anglais du Québec ont été les otages du Parti libéral. Celui-ci prenait leur vote pour acquis. C'était un vote captif.

Or, a-t-il poursuivi, devant la mauvaise administration du régime Bourassa depuis six ans et demi, les anglophones ressentent un sentiment d'insatisfaction, de frustration.

"Nous ne sommes pas des rêveurs au PQ. Nous savons que vous ne voterez pas massivement pour nous. Mais nous croyons que nous doublerons le vote anglophone. Ce serait un encouragement substantiel. Nous méritons un appui accru", a souligné le candidat péquiste dans le comté de Taillon (rive-sud de Montréal).

M. Lévesque a soutenu que, ce que veut le PQ, c'est une meilleure compréhension de ses positions par les anglophones. D'où le souci de ce parti

(Suite à la page A2, 1re col.)

pas possible!

## La vie à mort

"C'est affreux, on pourra même plus mourir. Ça sera plus vivable sur terre". Candide Latendresse, mon boucher, est un homme sensible. Les yeux pleins d'eau, il brandissait une coupure du SOLEIL dans une main et, de l'autre, sans que ça paraisse, il appuyait sur le bord de la balance où mon filet mignon se faisait peser.

"C'est écrit, c'est vrai. Regarde, l'homme va vivre 800 ans. Mais on va tous crever de faim. On était 12 enfants à la maison et le père avait de la peine à nous nourrir. Chez le père ils étaient 17. Tu vois ça? Tout ce monde ici en même temps".

Je tendis la main pour prendre mon steak, mais il était reparti de plus belle, en oubliant même de toucher à la balance: "Et d'abord où c'est qu'on va loger tout ce monde? Et puis il y en a que je connais pas. C'est la fin du monde."

Je lui arrachai la page des mains. Quelle page! En haut on apprenait que Viking-II s'était bien posé sur Mars et cherchait quelqu'un à qui parler. En bas, l'autre titre, qui avait fait si peur à Candide: "L'homme aurait bientôt la possibilité de vivre 800 ans". Je lis le texte en diagonale. "C'est pas la résurrection, voyons, ils disent que peut-être qu'on va vivre plus vieux".

Sa figure reprit du coup sa belle teinte rosée — celle que j'aimerais voir à son foie de veau. Et il redevenait aussi blanc que son comptoir: "800 ans? Ma maison tiendra jamais aussi longtemps. Où c'est qu'on va habiter? Et elle n'est même pas finie de payer".

Il enveloppa ma viande et d'un trait du crayon gras qu'il porte sur l'oreille marqua sur le papier un prix indiquant qu'il n'attendra pas encore 750 ans pour devenir millionnaire et soupira: "Et l'assurance-vie que je paie depuis vingt ans, à quoi ça va me servir?" — "A toi? Mais à rien, comme maintenant".

J'allais partir, il me retint: "Et mon fils, ce grand paresseux, qui remet tout? Maintenant il va avoir toujours un siècle ou deux devant lui à rien faire. Et qui va payer pour?"

Je fis un pas en avant, il m'en fit faire deux de reculons. "Pars pas, t'as tout le temps. A nous deux, on n'a même pas cent ans. C'est horrible, y'a plus personne qui va vouloir rien faire. On va tous crever de faim".

Justement, j'avais faim. Je voulais le laisser sur un bon mot. "Ecoute, pense à ta retraite... A soixante-cinq ans".

Il fondit en larmes: "735 ans a rien faire. Ça va être ennuyant".

Depuis, Candide est ouvert sept jours par semaine. Il profite du bon temps.

Le père Plexe

## Enquête réclamée

VANCOUVER (PC) — M. Herb Gray, député de Windsor-ouest aux Communes, a indiqué qu'il allait demander à la Commission de lutte contre l'inflation d'enquêter sur le prix élevé des aliments sur la côte du Pacifique.

L'ancien ministre fédéral de la Consommation a déclaré au cours d'une conférence de presse, le week-end dernier, que la commission Pépin dispose des pouvoirs nécessaires pour établir les faits en ce qui concerne les

prix des aliments en Colombie-Britannique.

M. Gray a, en outre, réitéré ses critiques à l'endroit de la commission anti-inflation pour n'avoir pas publié la liste des entreprises dont les bénéfices ou les revenus ont été jugés excessifs.

"La commission doit fournir le même genre d'information dans le cas des prix que dans celui des salaires.

"A défaut de cela, les Canadiens ne pourront croire ou accepter l'argument selon lequel la commission fait vraiment quelque chose, et ce, quelles que soient les statistiques du coût de la vie", a-t-il dit.

## le saviez-vous?

Winston Churchill s'est toujours vanté d'être à 1/32ème de sang amérindien (UPD).

## Huit ans de baigne

HULL (PC) — Gary Gauthier, âgé de 32 ans, d'Aylmer, a été condamné, en Cour supérieure, à huit ans de baigne pour la mort de Gérald Duchesne, âgé de 22 ans, de Templeton, en banlieue de Gatineau, tué en novembre 1975 dans une taverne d'Angers.

Gauthier avait été trouvé coupable d'homicide involontaire. En prononçant le jugement, le juge François Chevalier a déclaré qu'il faisait preuve de clémence parce que le prévenu avait été victime "d'une vicieuse et sauvage attaque" de la part d'un groupe de huit ou neuf motards avant la fusillade.

## Objectif numéro un du NPD

TORONTO (PC) — Le leader du NPD, M. Ed Broadbent, a déclaré que son parti allait montrer au gouvernement qu'il ne tolérerait pas "le plus haut niveau de chômage du monde occidental".

S'adressant au congrès provincial annuel du NPD ontarien, il a affirmé que le NPD ferait tout pour que le taux de chômage devienne le problème politique numéro un.

M. Broadbent a déclaré que ni les médias, ni le Parti progressiste-conservateur, pas plus que le gouvernement, ne se rendent compte de la gravité de la situation dans le secteur de l'emploi.

Le gouvernement agit en irresponsable et essaie d'écarter le problème,

tandis que les conservateurs n'ont pas intérêt à le soulever, a déclaré M. Broadbent.

## Chute de Mme Diefenbaker

OTTAWA (PC) — Mme Olive Diefenbaker, âgée de 73 ans, s'est fracturée quatre côtes en tombant dans sa chambre d'hôpital, en fin de semaine.

Mme Diefenbaker est entrée à l'hôpital le 14 octobre où elle a été mise en observation. Elle avait auparavant souffert de thrombose.



Madame Lise Bacon était l'un des membres du cabinet Bourassa qui ont accompagné le premier ministre lors du lancement du programme du parti.

## Le programme du... (Suite de la première page)

cette exemption — à laquelle on fixera un seuil — touchera uniquement les propriétaires occupants. D'autre part, le terme maison unifamiliale doit être pris dans un sens large puisque le même avantage s'appliquera aux pro-

priétaires de logements, par exemple dans les condominiums.

Au chapitre de l'habitation également, le parti promet qu'il assurera la production de 300.000 nouvelles unités

de logement au cours des cinq prochaines années, qu'il développera les programmes de restauration et de conservation des logements existants.

En vue de consolider les petites et moyennes entreprises québécoises, le Parti libéral entend reconnaître, en matière de relations de travail, "la vulnérabilité de la petite et moyenne entreprise face aux pouvoirs des grandes centrales syndicales et tenir compte, au niveau du Code du travail, du déséquilibre des forces".

Le Parti libéral veut aussi orienter la politique d'achats du gouvernement et de ses organismes (de même que celle des commissions scolaires, CE-GEP, universités et hôpitaux) vers la petite et moyenne entreprise. Il promet d'associer cette dernière aux programmes d'exportation du ministère de l'Industrie et du Commerce et aux efforts des Maisons du Québec à l'étranger.

### Le 3e âge

Quant aux personnes âgées dont on parle beaucoup de ce temps-ci, le parti de M. Bourassa annonce qu'il s'engage sur le plan du logement (1.500 places d'hébergement par année), de la santé (services à domicile, infirmières), des loisirs (les centres de jour et les clubs de l'Age d'or), des transports (réduction des tarifs) et de la fiscalité (réduction d'impôt).

Le programme parle également du statut de la femme, des droits de la personne, d'assurance-automobile, etc.

## Lévesque: le nombre... (Suite de la première page)

d'expliquer son point de vue même devant des inconditionnels du fédéralisme.

D'ailleurs, leur glisse le chef indépendantiste: "Ce que nous proposons est plus proche de l'option démocratique et sociale de plusieurs d'entre vous que ne l'est ce que propose le Parti libéral."

### Mauvaise administration

Pour ceux qui ne seraient pas socio-démocrates, M. Lévesque touche quand même une corde sensible chez les anglophones qui ont bien réussi: la mauvaise administration du gouvernement. Il a utilisé le terme à quelques reprises. Tout comme il a parlé de centralisation à outrance, de bureaucratie et de manque de cœur. Manque de cœur, a-t-il dit, au niveau de l'habitation, des personnes âgées "qu'on parque de façon scandaleuse".

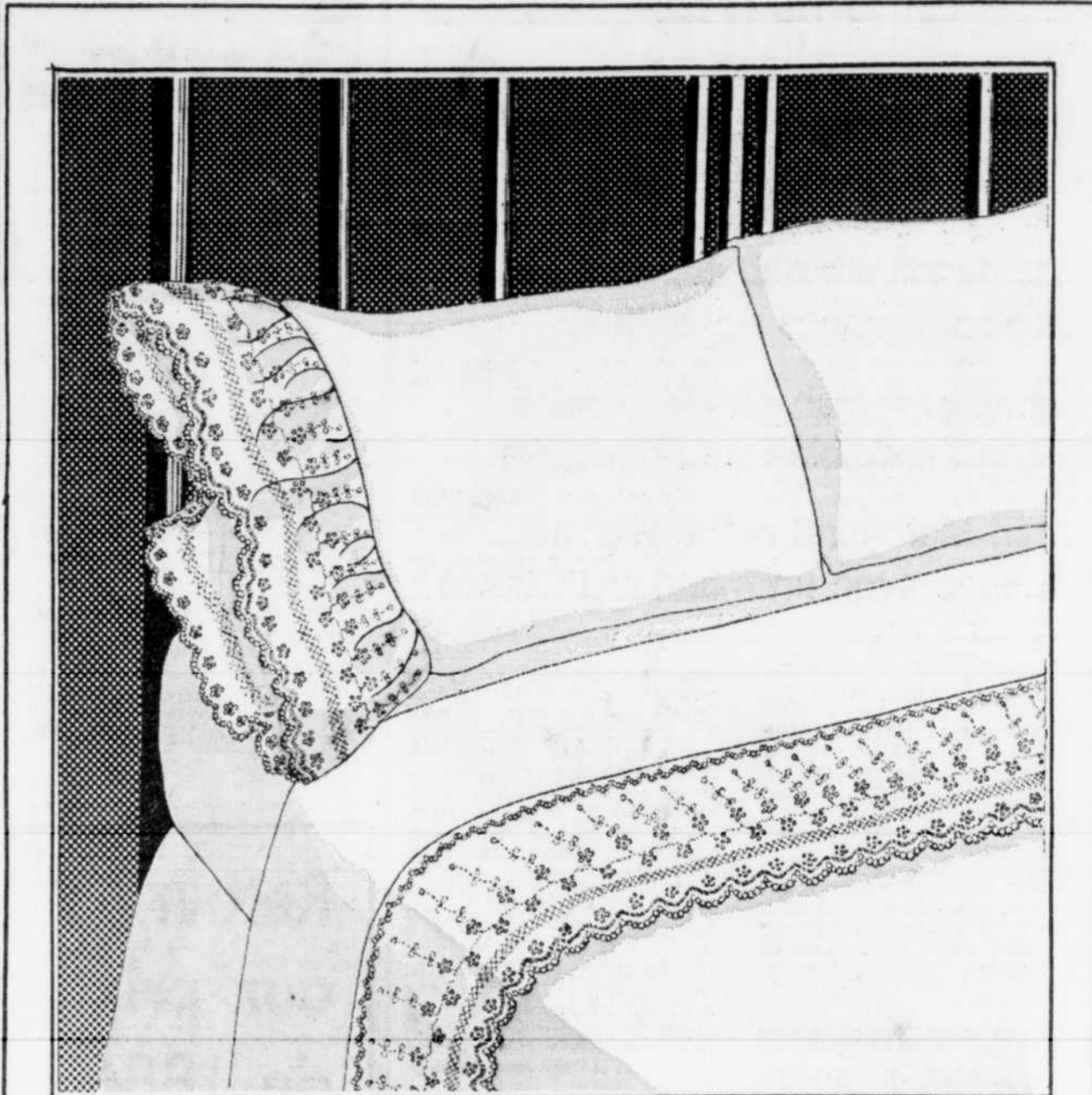
Le chef indépendantiste a décrit la situation au Québec comme étant très perturbée sur le plan social. La loi 22 fait partie, à son avis, de ce désordre social.

Le PQ, a souligné M. Lévesque, a dit dès le début que cette loi serait dangereusement arbitraire et odieuse dans son application. Par exemple, en ce qui concerne les tests pour les enfants, le conférer à un individu qualifié cette politique d'"idiotie". Il a rappelé que son parti préconise un système de contingentement, lequel constituerait une bonne transition vers l'indépendance.

Il faudrait également, a-t-il opiné, mettre les futurs immigrants au courant de la situation linguistique du Québec avant leur venue.

Quant aux enfants de ces nouveaux venus, M. Lévesque maintient qu'il faudrait les intégrer dans des écoles d'immersion totale, en français, pendant les cinq années où ils ne sont pas encore naturalisés.

Dès le début de son allocution prononcée en anglais, M. Lévesque a déclaré aux membres du Canadian Club que, pour le PQ, les anglophones sont des citoyens à part entière.



notre exclusivité de **Fieldcrest**

## l'ensemble aux fines broderies

Pour de tendres réveils... des draps romantiques en fine percale... Portent en jabot festonné leur dentelle délicatement brodée ton sur ton.

Naturellement infroissable, de forme droite, en hyper-blanc ou champagne.

simple, chacun, \$22.  
double, chacun, \$30.

taies, la paire, \$24.

la lingère  
**SIMONS**  
place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy

## le chapska en poil de lapin à la "Sonia Rykiel"

Tout mousseux dans ses mailles douces et aérées, le chapska emmitoufle chaleureusement. Attendants au bonnet, les pans se rabattent sur les oreilles, s'enroulent au cou et s'envoient... dans un nuage blanc, vert, chameau, brun, bleu, rouille ou noir. \$14.



**SIMONS**  
place de l'hôtel-de-ville / place sainte-foy

# les ÉLECTIONS

## Garneau se fait voler la vedette à son assemblée de nomination

par Jacques DALLAIRE

Sans doute parce qu'il est meilleur tribun ou parce qu'il voulait épater la "galerie québécoise" peu habituée à des discours à l'emporte pièce et sans texte, M. Jean Marchand a volé le spectacle, hier soir, lors de la convention libérale de Jean-Talon qui devait "élire" M. Raymond Garneau, seul candidat sur les rangs.

Cheveux en broussaille et sourire aux lèvres, M. Marchand, lui-même candidat libéral dans la circonscription de Louis-Hébert a soudainement fait irruption dans une salle bondée de quelque 450 partisans, au Club des Chevaliers de Colomb, chemin Ste-Foy, avec un bon trois quarts d'heure de retard.

Les militants ont littéralement bondi de leur siège pour réserver une longue ovation au "grand frère" venu d'Ottawa (M. Marchand a remis officiellement sa démission aux Communes, hier), interrompant le rapport que livrait le président d'un quelconque comité dans l'entourage de M. Garneau.

Entrée tardive attribuable au "long retour" d'Ottawa ou simple tactique d'organisation? On ne sait trop, mais on avait promis aux libéraux que M. Marchand y serait et il était sur place.

Les partisans, pour la forte majorité des gens d'un certain âge ou d'un âge certain (des quelques grappes de jeunes gens avaient été manifestement placés sur les premières banquettes bien en vue des caméras de la télévision) étaient heureux que l'une de leurs idoles prenne place sur la tribune d'honneur.

Une tribune, qui, outre le candidat de circonstance, M. Garneau, était meublée de candidats de la région de Québec, et comme il se devait sans doute, d'un coloré et non moins volubili-



M. Raymond GARNEAU

Le Soleil, J.-M. Villeneuve

le Louis-Philippe Lacroix, ci-devant whip du Parti libéral du Québec.

Fidèle à une autre de ses habitudes, M. Marchand n'a pas tardé à prendre le crachoir et à brasser les micros au risque de les débrancher, au grand plaisir d'un auditoire patient et entassé dans un local frisant le climat d'une serre tropicale.

Il faut dire que M. Marchand — il n'a d'ailleurs pas manqué de le souligner lui-même — était en plein pays de connaissance, puisque géographiquement le comté de Jean-Talon ressemble à peu de ruelles près à la circonscription de Langelier qu'il représentait aux Communes depuis 1965.

Se retrouvant ainsi devant une bonne proportion de ses électeurs de toujours, M. Marchand en a profité pour sabrer une fois de plus le Parti québécois et son programme économique et son chef M. René Lévesque, qui, selon lui, "donne l'impression d'un bonhomme qui fait une dépression agressive". Surtout, note M. Marchand, à la suite de l'audition du débat radiophonique de dimanche entre M. Robert Bourassa et M. Lévesque, où ce dernier "s'est comporté comme quelqu'un qui est en déséquilibre".

En somme, Jean Marchand assure qu'il ne reconnaît plus le René Lévesque des années 1960 qui "n'eût été de l'accident politique de 1966 (prise du pouvoir par l'Union nationale) serait peut-être encore libéral".

Parlant à son tour, M. Garneau n'avait plus qu'à glacer le gâteau. Après quelques considérations économiques et financières, le candidat de Jean-Talon a noté qu'il conviendrait mal que les Québécois francophones décident de se retirer du Canada au moment où on entend le dernier virage pour ratifier la constitution.

"Le référendum, nous libéraux, c'est aujourd'hui qu'on le veut", a-t-il dit.

## Biron promet plus de pouvoirs aux villes et aux commissions scolaires

par Robert LEFEBVRE

SAINT-CESAIRE (PC) — Sous un gouvernement unioniste les fonctionnaires vont cesser de dicter la conduite des municipalités et des commissions scolaires, a promis, hier soir, le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, lors qu'il rencontrait près de 800 militants à Saint-Césaire, dans le comté d'Iberville.

Selon lui, les membres des conseils municipaux comme ceux des conseils de comté et des commissions scolaires sont élus de façon démocratique et il est temps qu'ils aient des droits et des pouvoirs réels.

"Les lois, a-t-il dit, doivent être appliquées de façon différente pour s'ajuster aux besoins particuliers de chaque région."

Le chef de l'Union nationale a également promis de s'occuper du sort des personnes du troisième âge. Il a affirmé qu'un gouvernement de l'UN verrait à nommer un ministre d'Etat avec responsabilité de surveiller de près la situation réservée aux quelques 500.000 personnes âgées du Québec.

Il a reproché au gouvernement Bourassa d'avoir cessé en 1970 la construction de petits foyers d'hébergement pour bâtir à la place ce qu'il a appelé "des grosses boîtes socialisantes".

Par ailleurs le chef de l'UN a expliqué hier pourquoi son parti met l'accent sur des messages publicitaires différents, selon qu'ils sont publiés dans des journaux français ou anglais.

"Notre programme est le même pour tout le monde, a-t-il dit, mais il faut quelques fois mettre l'accent sur des points différents, dépendant de la personne à qui vous vous adressez".

Dans les journaux d'expression anglaise, la publicité unioniste insiste sur la promesse du parti d'abolir la loi 22 et de remplacer le droit de grève dans le secteur public par un tribunal d'arbitrage.

D'un autre côté, dans les annonces françaises, l'UN met en valeur une variété de thèmes électoraux, en appelant apparemment au nationalisme des Québécois. Ils mentionnent le thème du français en termes généraux dans le contexte du renforcement de l'usage de cette langue.

M. Biron a ajouté que l'importance accordée à la question de la loi 22 et du monde du travail, dans les annonces serait répétée dans la publicité en français.

plus tard dans la campagne électorale.

Les jeunes

M. Biron a par ailleurs assuré les jeunes que son parti les aiderait à pratiquer le métier qu'ils ont choisi au sortir de l'école.

Il veut corriger la situation voulant que les étudiants qui sortent des polyvalentes et des CEGEPS ne peuvent se trouver un emploi parce qu'ils n'ont pas l'expérience voulue.

"Le jeune se décourage alors, critique le système, et s'en va travailler sur la construction ou se met sur l'assistance sociale."

L'Etat verra, dit-il, à envoyer cet étudiant faire un stage d'un an dans une entreprise pour lui permettre d'acquiescer cette expérience.

Agriculteurs

Présentant son parti comme le seul qui préconise des solutions précises aux problèmes actuels, M. Biron veut aussi permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier.

Notant que le Québec importe présentement 45 pour cent des produits agricoles, le chef de l'UN affirme que si le Québec pouvait produire cette différence on aurait

25.000 cultivateurs de plus et 200.000 nouveaux emplois.

Le chef unioniste s'est enfin attaqué à l'ancien ministre fédéral Jean Marchand, "ce naufragé qui nous arrive d'Ottawa".

"Il vient à Québec pour sauver la race canadienne-française alors qu'il n'a même pas été capable de régler la cause des Gens de l'air alors qu'il était ministre des Transports."

"Deux vieux pneus usés", a-t-il dit de M. Marchand et de Bryce Mackasey qui songe

à venir le rejoindre sur la scène provinciale.

M. Biron était de passage dans Iberville pour appuyer sa candidature dans ce comté de M. Urbain Morin, un jeune administrateur qui a oeuvré plusieurs années à Ottawa.

Le comté d'Iberville, essentiellement rural, compte 36.000 habitants. Il est représenté depuis 1973 par le libéral Jacques Tremblay.

La campagne de M. Biron se transporte ce soir et pour deux jours dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

le 15<sup>e</sup> roch desgagné novembre

Appelez-moi Louis-Philippe!

Homme de petite stature, l'irréductible Louis-Philippe Lacroix s'est littéralement attaqué à plus gros que lui, hier soir, en dénonçant en termes crus Mme Lise Payette, candidate péquiste dans le comté montréalais de Dorion. Profitant d'un micro abandonné à l'issue de la convention libérale qui venait de désigner M. Raymond Garneau dans Jean-Talon, le coloré whip du PLQ a harangué les militants en ces termes: "En tout cas, moi, j'ai pas un écran pour faire passer ma personnalité, mais je pense que je suis quand même assez connu. Je peux vous dire que je me suis jamais servi des taxes des Canadiens, pour ensuite me présenter pour un parti qui veut détruire le Canada". Copieusement applaudi, M. Lacroix a en quelque sorte invité les Québécois à mettre les bouchées doubles pour écarter Mme Payette de la scène politique. Si jamais M. Lacroix est réélu et que "Lise" l'emporte elle aussi, on peut s'attendre à du brasse-camarade en Chambre!

Mme Lafrance avec le PQ

La nomination de Mme Geraldine Lafrance à la fonction d'agent officiel du Parti québécois dans le comté de Richmond, a causé une certaine surprise. On rapporte que cette décision prise après mûre réflexion n'influence en rien l'attachement de son mari, M. Emilien Lafrance, pour le Parti libéral qu'il a servi pendant dix ans, comme député du comté et comme ministre de la Famille et du Bien-être social. M. Lafrance ne participe pas à la présente élection.



Le Soleil, Jean Vallières

Quête

Cette photo prise au congrès du Parti national populaire, en fin de semaine, à Québec, rappelle la légendaire quête des créditistes durant leurs congrès.

Mackasey veut sentir la menace...

Toujours indécis de se lancer dans l'arène politique québécoise, le député fédéral Bryce Mackasey a indiqué, hier, qu'avant de quitter Ottawa, il veut savoir si vraiment la thèse du parti séparatiste menace sérieusement d'ébranler le gouvernement libéral de la province de Québec. "Si j'étais sûr que M. Bourassa peut gagner, je laisserais aller", dit-il, en exprimant sa préférence pour Ottawa. M. Mackasey avoue qu'il est personnellement préoccupé par la force du Parti québécois.

Admissions limitées — SVP réservez

La Chambre de commerce de Québec apporte cette précision en convoquant ses membres à cinq dîners animés par les représentants des partis politiques engagés dans la

lutte électorale. Sur le thème de l'avenir politique du Québec, les hommes d'affaires du Québec métropolitain pourront évaluer le programme de chaque formation: le Parti québécois, le 28 octobre, le Parti national populaire, le Parti libéral, le Ralliement créditiste et l'Union nationale, les 2, 4, 9 et 11 novembre. Ces rencontres auront lieu de 11h30 à 13h45, au Holiday Inn (centre-ville). Pour jeudi, le chef du PQ a délégué M. Claude Morin, qui exposera les mesures préconisées par son parti pour favoriser le développement de la région de Québec.

Auguste Choquette pose "ses" conditions

Toujours dans l'attente d'une candidature officielle, Me Auguste Choquette a adopté le style de M. Marchand, qu'il a vertement reproché, et se croit en mesure de poser ses propres conditions à M. Bourassa, sinon il concrétisera sa menace de poser sa candidature de "vrai libéral indépendant" dans le comté de Louis-Hébert, s'il n'a pas reçu une réponse satisfaisante d'ici demain. Le candidat en puissance veut que le premier ministre exprime, de façon concrète, la philosophie libérale sur deux points: la sauvegarde des droits acquis des immigrants, et des garanties formelles pour protéger l'entreprise privée contre la montée socialisante au Québec.

Bellemare en conçoit, lui, des scandales

Se disant déçu du mutisme du chef péquiste René Lévesque devant le défi insistant du premier ministre Robert Bourassa, le député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare, a énuméré, dimanche, une douzaine de situations qui ont particulièrement embarrassé le gouvernement libéral depuis cinq ou six ans, allant jusqu'à nommer des fonctionnaires et des politiciens impliqués. "Je vais en nommer, moi!" dit M. Bellemare, en parlant de divers aspects de l'administration publique: des contrats de la Place Royale aux contrats de publicité gouvernementale, en passant par "l'épinière de \$20.000" de M. Bourassa à Paris. "Et dire que nous, l'enquête Salvas nous a condamnés pour un petit peu de peinture blanche et pour les graines à Bégin", conclut l'original politicien, dans le style qui le caractérise.

Deux élections de front

Après avoir laissé les militants libéraux de Montmorency dans l'expectative pendant près d'un mois, période pendant laquelle il a surtout travaillé à mettre en branle sa campagne électorale municipale, le député sortant Marcel Bédard lancera son offensive provinciale, jeudi soir, à 20h30, à l'école Yves-Prévost. Le député-maire sortant en profitera pour expliquer, devant son collègue le ministre Raymond Garneau, les motifs de sa décision tardive. Les organisateurs prévoient la présence des maires du comté qui s'étend jusqu'à Château-Richer et englobe l'île d'Orléans.

Castonguay candidat du PNP dans Portneuf

L'organisateur en chef du Parti national populaire pour l'Est du Québec, M. Pierre Castonguay, sera candidat de cette formation dans la circonscription de Portneuf. Sa candidature sera annoncée officiellement demain alors que le PNP rendra publique une liste d'une vingtaine de nouveaux candidats. M. Castonguay est le demi-frère de l'ex-ministre des Affaires sociales dans le gouvernement Bourassa de 1970 à 1973. C'est également demain que ce parti doit annoncer qui sera son porte-étendard dans Chauveau.

Candidat libéral dans Saguenay

C'est un ancien président de la Fédération des Jeunes chambres du Canada français, M. Jean-Guy Tremblay, secrétaire de la municipalité de Saint-Luc de Laval (Forestville), qui est devenu le candidat du Parti libéral dans la circonscription de Saguenay; il a défilé un ex-député, M. Pierre Maltais, lors de l'assemblée de présentation des candidats. D'autre part, M. Lucien Lessard, député du comté depuis 1970, portera encore les couleurs du Parti québécois.

Garneau repris par Morin

"M. Garneau est incapable de comprendre correctement un paragraphe d'un livre. Pas étonnant alors qu'il se soit trompé de plusieurs centaines de millions de dollars dans ses prévisions budgétaires", a déclaré, samedi, M. Claude Morin, candidat du Parti québécois de Louis-Hébert, référant à la découverte d'un déficit d'un milliard dans les comptes québécois. Selon M. Morin, le ministre Garneau a délibérément tronqué, pour en fausser le sens, un passage de son livre "Le Combat québécois", allant jusqu'à diffuser la "version mensongère" d'un paragraphe de la page 178 du volume.

**A LOUER**  
— Plusieurs bureaux  
— Conditions avantageuses  
— Endroit intéressant  
626-2525 ou 627-0103

**LOCAL A LOUER**  
PLACE JACQUES-CARTIER  
(Rue St-Joseph)  
1,200 pi. ca., 2,700 pi. ca.  
524-2869

**TON TOIT COULE?**  
ESTIMATION GRATUITE  
AQUILON CONS. INC.  
COUVREUR - 849-5608

SOUPE · SALADE À VOLONTÉ  
vous préparez vous-même votre salade à notre bar salade  
**PETT FILET MIGNON**  
DESSERT · BREUVAGE  
**\$6.75**  
**LE JACRE**  
boul. Launer 651-4055  
boul. Ste-Anne 667-3232

**Crédit Foncier**  
Fondé en 1880  
Actif supérieur à \$800 millions

**Obligations de 5 ans**  
Minimum \$500

**10%**  
Intérêts payés semi-annuellement, mensuellement (Minimum \$5000) ou composés et payés à échéance

**10 1/4%**  
Intérêts payés annuellement

Québec: 1135, Chemin St-Louis  
(418) 681-0277 (M. J. Goulet)  
(Mme L. Brulotte)

Frais virés acceptés  
Halifax, Montréal, Québec, Ottawa, Toronto,  
London, Winnipeg, Regina, Saskatoon,  
Edmonton, Calgary, Vernon, White Rock,  
Vancouver, Victoria

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

## La protection des cours d'eau; un test important

Il est important bien sûr que la culpabilité ou la non-culpabilité de New Brunswick International Paper soit juridiquement confirmée. La population a le droit de savoir si cette compagnie papetière a enfreint la loi de la qualité de l'environnement ou pas.

L'essentiel demeurait toutefois cette nécessité, pour le gouvernement du Québec, de traduire enfin devant les tribunaux, comme il n'hésite pas à le faire quand il s'agit d'individus ou d'entreprises moins influentes, une société multinationale qui abuse, à son profit, de l'environnement québécois et ainsi agit de telle sorte qu'il peut en découler une diminution de la qualité de vie des Québécois.

Notre gouvernement a finalement bougé. Après deux ans d'hésitation, de tergiversations, d'essais infructueux, d'études et aussi d'inquiétude. Ca c'est passé le huit octobre à New-Carlisle, en Gaspésie. Dix-neuf plaintes déposées; vingt-sept infractions reprochées. New Brunswick International Paper devra se reconnaître coupable ou dire qu'elle entend se défendre au moment où elle comparaitra au Palais de Justice de New-Carlisle, le 1er novembre.

Puisque c'est la première fois qu'un gouvernement québécois se montre aussi courageux devant une compagnie papetière opérant partiellement au Québec, il nous faut considérer le geste comme étant un fait dépassant en importance toute autre action qu'il aurait jusqu'à maintenant pu prendre en matière de protection de l'environnement. Dans les faits il s'agit là, croyons-nous, d'une cause type dont l'issue nous dira s'il y a lieu d'espérer pour l'avenir en la

volonté et la capacité du Québec de défendre ses cours d'eau contre les pollueurs de toute nature y compris les multinationales du papier dont New Brunswick International Paper est une digne représentante.

En fait, cette compagnie n'est pas à proprement parler une compagnie québécoise. Il s'agit plutôt d'une filiale de la Compagnie Internationale de Papier, ou si l'on veut, de la grande multinationale Canadian International Paper, communément appelée CIP. New Brunswick International Paper, son nom le dit, opère un moulin à papier à Dalhousie, au Nouveau-Brunswick. Elle jouit depuis près de cinquante ans (1928) du privilège d'exploiter une concession forestière, chez nous, en Gaspésie alors que son usine de transformation se situe à l'extérieur de nos frontières.

Sa situation au Québec en est donc une d'exception qu'elle a acquise sans doute grâce à la puissante influence de la compagnie mère qui est fortement implantée dans notre province. (Loi de l'utilisation des ressources forestières, art. 3) Même aujourd'hui, et si on tient compte de la loi 27, sanctionnée le 13 décembre 1974, le gouvernement du Québec ne serait pas tenu d'assurer à New Brunswick International Paper les approvisionnements de bois sur les terres publiques. S'il continue à le faire c'est sans doute pour remplir les engagements pris avant le 30 juillet 1974 et aussi et probablement pour maintenir une attitude qu'il a manifestée envers cette entreprise depuis près de 50 ans.

Il reste que la présence de cette compagnie sur les terres publiques québécoises pose un sérieux problème quand l'on sait que les

moulins à papier de la région, Gaspésia Sulphite de Chandler et Consolidated-Bathurst de New-Richmond ont de la difficulté à obtenir les approvisionnements dont ils ont besoin. Mais il s'agit là d'un problème autre que celui qui nous préoccupe.

Si le gouvernement du Québec a traduit New Brunswick International Paper devant les tribunaux, c'est qu'il lui reproche d'avoir exercé une activité industrielle dans le lit de la rivière Nouvelle, en Gaspésie, sans avoir obtenu du Directeur des Services de Protection de l'Environnement, un certificat d'autorisation. En plus, lui fait-il grief d'avoir déposé des contaminants dont la présence dans l'environnement est susceptible de porter préjudice à la faune. Il lui reproche également d'avoir agi de telle sorte qu'à marée basse, les deux tiers de la largeur du chenal principal, dans l'estuaire du cours d'eau, n'étaient pas laissés libres comme le veut l'article 24 de la Loi sur les pêcheries canadiennes.

Des faits existent, pour sûr. Au cours de la période s'étendant du 2 novembre 1974 au 13 juin 1975, New Brunswick International Paper a utilisé de la machinerie lourde (bulldozers, niveleuses) pour exécuter soit des travaux préparatoires, soit des opérations de flottage dans le lit de la rivière Nouvelle. Elle a également accumulé de grandes quantités de billes de bois dans l'estuaire du cours d'eau. En ce faisant, a-t-elle contrevenu à la loi sur la qualité de l'environnement et à celle des pêcheries? La Cour le dira.

Pour notre part, nous croyons avoir, depuis le 6 décembre 1974, informé régulièrement le

public sur les activités de New Brunswick International Paper dans le bassin de la Nouvelle. Nous avons constamment, depuis cette date, supporté le travail incessant de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Gaspésiens qui réclame l'arrêt des travaux annuellement entrepris depuis une dizaine d'années par la compagnie papetière.

Et nous l'avons fait pour plusieurs raisons. Entre autres, et à l'instar des Gaspésiens, nous considérons que ce genre d'activité industrielle était susceptible de détériorer gravement sinon de détruire tout simplement ce milieu naturel.

Nous voyions là également une autre manifestation de l'attitude généralement affichée par les entreprises forestières qui n'ont jamais pris grand soin d'épargner la qualité des cours d'eau du Québec au cours de leurs opérations de flottage et de stockage du bois.

Nous jugions que cette attitude devait un jour cesser et que le plus tôt serait le mieux. Nous souhaitons que le gouvernement agisse une bonne fois pour que l'on sache enfin si la recherche abusive d'une certaine rentabilité des moulins à papier devra toujours primer sur la protection de l'environnement et le maintien d'une qualité de vie au Québec.

Le gouvernement a agi. Il y a mis du temps mais il s'est finalement compromis. Reste à voir maintenant ce que la Justice en pensera et ce que vaut en matière de protection de nos cours d'eau notre loi sur la qualité de l'environnement.

Raymond GAGNE

## l'opinion des lecteurs

### Le programme de vaccination

M. le ministre Claude Forget,

Les nombreux cas de mortalité enregistrés aux Etats-Unis, suite à la vaccination contre la grippe porcine (New Jersey 1976) dont l'effet protecteur est temporaire, m'obligent à vous demander une réévaluation de votre programme de vaccination. J'aimerais vous signaler quelques faits pour le



Le vaccin est donné au moyen de ce pistolet.

moins inquiétants qui concernent le vaccin contre cette grippe.

La décision américaine de procéder à une vaccination massive dont découle votre programme, a été vivement controversée dans les milieux scientifiques. Cette décision prise hâtivement par le président Ford, en pleine campagne électorale présidentielle, laisse croire à des buts tout aussi politiques que médicaux. Mon interprétation se voit renforcée quand je réalise que tout ce programme d'envergure a été mis en marche après le décès d'un seul soldat américain, qui d'ailleurs n'a pas reçu de traitement adéquat concernant la maladie dont il était atteint. D'autre part, depuis ce décès aucun autre cas ne fut rapporté, et ce, dans le monde entier.

Ajoutant à ce mystère qui enroule le programme de vaccination, un nombre impressionnant d'anomalies est survenu lors de la fabrication et de l'utilisation du vaccin. Citons, par exemple, l'erreur d'une compagnie qui a produit deux millions de doses d'un vaccin contre une grippe autre que la grippe porcine; ce "mauvais" vaccin s'est avéré aussi efficace à

produire des anticorps contre la grippe porcine que le "bon" vaccin. De plus, dans ce "bon" vaccin il manque une composante appelée la neuraminidase, laquelle augmenterait l'efficacité du vaccin. Notons enfin, comme dernière bizarrerie, que le degré de protection du vaccin contre la maladie ne s'accroît pas nécessairement en proportion de la dose reçue.

Toutes ces circonstances m'obligent à demander une réévaluation de votre programme. Si toutefois vous décidez de poursuivre cette vaccination, je demande qu'au préalable vous rendiez publics les résultats des tests faits avec le vaccin qui sera utilisé au Québec. En plus, je vous demande: qui assumera la responsabilité des effets secondaires dus à la vaccination (morts, maladies etc)? Je vous rappelle que le gouvernement des Etats-Unis a été forcé d'accepter cette responsabilité, les compagnies pharmaceutiques ayant refusé de l'assumer. La population est en droit d'être informée.

Robert Cedergren, Ph. D.  
Professeur Agrégé  
Département de Biochimie  
Université de Montréal



### Protestations de retraités

M. Claude Forget  
Ministre des Affaires sociales du Québec

Suivant les dispositions de la loi du Régime de rentes du Québec, toute personne à la retraite âgée de 65 à 70 ans et demande la rente du Québec, ne peut accepter un autre emploi à plein temps ou partiel sans s'exposer à voir sa rente du Québec réduite. En effet, si ses gains de travail excèdent un certain montant (ajusté à chaque année et pour 1976 fixé à \$1.440), sa rente est alors réduite de \$0.50 par dollar gagné au-delà de ce montant.

Je crois monsieur le Ministre, que cette disposition de la loi du Régime de rentes du Québec, est injuste et discriminatoire à l'endroit des personnes âgées qui n'ont pas encore atteint l'âge de 70 ans, vu que plusieurs d'entre eux sont encore capables de travailler et désirent réaliser un certain gain pour compenser en quelque sorte, la perte de revenus chez leur ancien employeur. Pour mieux illustrer l'illogisme de cette restriction dans la loi, j'apporte en outre l'argu-

ment suivant: avant l'entrée en vigueur de la loi du Régime de rentes du Québec, tous les bénéficiaires d'une pension privée n'étaient pas restreints par cette disposition de la loi. Leur pleine pension était acquise sans restriction. Comme de par la loi passée à l'époque, les deux régimes doivent être intégrés, il s'ensuit qu'une partie de la pension privée est réduite suivant un facteur d'ajustement et récupérée par le biais du Régime de rentes du Québec, mais avec cette différence que cette dernière pension est soumise à la restriction déjà mentionnée. Quoi de plus injuste et je dirai même contestable.

Une pension de retraite qu'elle soit de nature privée ou publique, est un droit acquis de par la loi et des règlements édités normalement; les travailleurs ou salariés y ont contribué et les fonds accumulés appartiennent aux retraités, sont incessibles et insaisissables, ne peut par le fait même être réduite sous quelque forme que ce soit et par ricochet comme le pratique présentement le Régime de

rentes du Québec. Celui ou celle qui reçoit également une pension privée, son ancien employeur ou société quelconque qui administre ces fonds de caisse de retraite, n'a aucun droit de réduire les pensions versées même si ces personnes travaillent ailleurs et réalisent des gains. A mon avis, un citoyen qui a oeuvré de peine et de misère toute sa vie et souvent près d'un demi-siècle, a aidé et contribué à bâtir la Société, devrait au moins être libre de ses actes après avoir atteint l'âge de 65 ans et n'avoir pas à subir de telles discriminations.

En considération de ce qui précède, nous retraités, pressons instamment le Ministre, d'amender sans délai cette restriction dans la loi du Régime des rentes du Québec et nous rendre justice.

Bien à vous,

Un groupe de retraités de Québec  
par J. R. Lavigne  
Case postale 334 St-S. Québec, P.Q.

### Bilinguisme à sens unique

M. le rédacteur en chef,

Lors de l'élection du gouvernement Trudeau en 1968, les deux nations qui constituent le Canada ont rêvé à l'établissement du bilinguisme en ce pays.

Les francophones du Québec et les anglophones du Canada ont vu en cette politique la solution à leurs problèmes de vie en commun à l'intérieur de la Confédération canadienne.

Toutefois, lorsque vint le temps d'appliquer les politiques propres à l'évolution du bilinguisme, les anglophones changèrent d'idée. Par ces mesures, ils ne croyaient pas être obligés de "s'abaisser" et de parler français. Tout en abandonnant le programme, ils ont fait en sorte que l'image du "Canada bilingue" se propage afin que leurs "compatriotes" de langue française ne réalisent pas

l'échec de la thèse du nouveau gouvernement fédéral.

Pour leur part, les Québécois ont pris huit ans à comprendre qu'en fin de compte, ils se sont fait rouler et que le bilinguisme n'est maintenu que par leur bonne volonté, si longtemps exploitée.

Il est grandement temps que l'on cesse de se laisser avoir par ce pseudo-bilinguisme. Ce médium nous empêche de nous exprimer en français et ce dans notre propre Etat.

Ainsi, à Aylmer en Québec dans une tabagie située aux "Galerias d'Aylmer", on ne peut exposer une affiche que si celle-ci est "bilingue".

Trois auteurs d'une exposition de photos, tenue à la galerie l'Imagier d'Aylmer, ont essuyé un refus catégori-

que de la part du propriétaire de la tabagie "ROOLY'S SMOKE SHOP" lorsqu'ils lui ont demandé d'afficher leur message, parce que celui-ci n'était qu'en français.

Peut-on accepter de se faire traiter ainsi au Québec où le français est la langue officielle?

Comment ce propriétaire d'établissement commercial peut-il nous parler de bilinguisme s'il ne peut servir ses clients en français?

Comment peut-on refuser d'afficher un message en français dans son magasin situé au Québec sous prétexte qu'il n'est pas "bilingue"? Alors que pour attirer sa clientèle il utilise une affiche lumineuse qui se lit ainsi: "ROOLY'S SMOKE SHOP". Aux yeux des Anglais, cette affiche est-elle bilingue?

Notre patience et notre bonne volonté ont des limites. Il est temps que ça cesse! Il faut agir et au plus vite.

Dans un premier temps, je demande à tous les Québécois de boycotter ces commerces qui ne respectent pas notre identité.

Et dans un deuxième temps, je supplie le peuple du Québec de prendre les moyens pour assurer notre épanouissement collectif.

Jules Fournier  
7, Montcalm  
Lucerne  
Québec

### LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur:  
Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Editeur adjoint:  
Claude Beauchamp

Directeur de l'information:  
Claude Masson

Président et directeur général:  
Paul-A. Audet

Vice-président du conseil:  
Jean-Guy Faucher

Vice-président et trésorier:  
Charles-A. Poulin

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

document

Dans son adresse en réponse au discours du trône, le député libéral de Matane aux Communes, M. Pierre DeBané, exigeait, le 21 octobre dernier, la reconnaissance immédiate de la réalité des deux nations au Canada. Voici des passages de son allocution.



## La place des francophones diminue au sein de l'administration fédérale

par Pierre DeBané

Monsieur le président, j'ai été fortement inquiet par une certaine constante qui s'est maintenue durant ce débat, tant par une bonne majorité des députés que par certains ministres. La première assertion qui m'a inquiété, c'est celle par laquelle on a voulu donner une interprétation restrictive de la loi des langues officielles. Un grand nombre de députés, particulièrement de langue anglaise, de même que certains ministres, ont dit que cette loi-là avait pour unique but de permettre aux citoyens de ce pays, et singulièrement pour les francophones, de s'adresser au gouvernement fédéral en français.

Si c'est là ma raison d'être ici, on peut être sûr que ce genre de bataille ne m'intéresse nullement. D'ailleurs il faut considérer qu'une population minoritaire, en grande partie bilingue, particulièrement la collectivité francophone qui vit hors du Québec, sera toujours portée à utiliser la langue de la collectivité la plus forte, surtout lorsque cette langue qui correspond au dynamisme réel de la collectivité, et ce ne sont pas les offres de services linguistiques qui arriveraient à contrecarrer ce qui est encore permis d'appeler la loi fondamentale de l'économie des moyens. Il s'en trouve pour vouloir édulcorer cette loi jusqu'à un point caricatural, pour nous permettre de nous adresser au gouvernement en français et recevoir une version française. Ça ne vaut certainement pas la peine de se battre pour des objectifs aussi tenus et aussi infimes.

La deuxième constante qui est souvent revenue se rapporte à la mise en oeuvre inhumaine de la loi sur les langues officielles. A ce sujet je voudrais rappeler que la mise en oeuvre de la loi sur les langues officielles a été négociée avec l'Alliance de la fonction publique, c'est-à-dire le syndicat qui représente les fonctionnaires et, sauf erreur, je n'ai pas entendu souvent le syndicat se plaindre de la mise en oeuvre de la loi, étant donné qu'elle se fait de son plein accord.

D'autre part, le Commissaire aux langues officielles lui-même, après de multiples enquêtes, en est arrivé à la conclusion que si en effet on retrouve quelquefois certaines applications aberrantes, le pourcentage à l'intérieur de cette politique est réellement infimesimal.

### A pas de tortue

L'autre constante qui est revenue souvent se rapporte au fait que la mise en oeuvre de cette loi se fait d'une façon beaucoup trop rapide. Alors qu'il me soit permis de donner quelques statistiques pour démontrer que bien loin de se faire rapidement depuis la déclaration du très honorable L.B. Pearson, il y a environ une quinzaine d'années, bien au contraire les progrès sur l'égalité linguistique se font à pas de tortue. Alors, inutile de mettre des ceintures de sécurité, on

verra que ça se fait à une allure réellement bien lente.

A peine 12 p. 100 des fonctionnaires fédéraux travaillent, en 1976, dans la langue maternelle qui est le français. Si on regarde les francophones, il y en a six fois plus, c'est-à-dire près de 75 p. 100, qui peuvent travailler dans leur langue maternelle. Si nous regardons la région de la capitale nationale, à peine 7 p. 100 des postes exigent la langue française, tandis que dans cette ville qui est supposée refléter la dualité linguistique du pays, plus de 66 p. 100 des postes exigent l'anglais seulement.

A bien dire, la majorité des francophones qui travaillent dans la région de la capitale nationale doivent travailler en anglais suivant une étude du Conseil du trésor en 1975. Dans la province de Québec, au-delà de 40 p. 100 des postes exigent l'anglais. Je ne parle même pas des francophones qui doivent travailler exclusivement dans la province de Québec en anglais, ce qui est le lot de 12 p. 100 de ceux qui sont dans la catégorie appelée catégorie technique. Il y a évidemment pire encore: comme l'atelier de réparations d'Air Canada, où l'usage du français a de tout temps été rigoureusement proscrit.

### A la baisse

Je voudrais citer seulement quelques chiffres sur l'évolution de la situation en 1974, et deux ans plus tard, c'est-à-dire aujourd'hui. Au ministère de l'Agriculture en 1974, à peine 5,6 p. 100 de la direction était francophone; aujourd'hui, en 1976, c'est 5,3 p. 100. A la Commission canadienne des grains, les francophones étaient de 3,4 p. 100 en 1974, et aujourd'hui, nous sommes de 3,5 p. 100. Au ministère du Revenu national, dans la Division des douanes et accises, nous avions 26 p. 100 des postes de direction, il y a deux ans, et aujourd'hui, 20 p. 100.

A la section de l'impôt, 9,5 p. 100 de la direction étaient français, il y a deux ans, et aujourd'hui, 6 p. 100. Au ministère de la Consommation et des Corporations, les francophones représentaient 14,8 p. 100 de la direction en 1974, et aujourd'hui, ils sont de 9 p. 100. Au ministère des Communications, les scientifiques francophones représentaient 10,9 p. 100, il y a deux ans, et aujourd'hui, ils sont encore moins que cela.

A la Commission canadienne des transports, les francophones, il y a deux ans, étaient de 16 p. 100, et aujourd'hui, ils sont de 14 p. 100. A la Défense nationale, les francophones étaient de 4,3 p. 100 à la direction, et aujourd'hui, ils sont de 4,2 p. 100 en d'autres termes sur les 24 personnes de la direction, il y avait un seul Canadien français.

Au ministère de l'Environnement, sur les 53 postes de direction, il y a deux ans, il y avait 10 francophones. Aujourd'hui, il y a un francophone de plus et 11 anglophones, ce qui baisse évidemment d'une façon très substantielle le pourcentage des francophones. Au ministère de l'Énergie, des Ressources et des Mines, ministère fort important, nous avions, il y a deux

ans, dans la direction, 24 anglophones et deux francophones.

Aujourd'hui, la direction de ce ministère est composée de 31 anglophones et les francophones sont toujours deux personnes. Au ministère des Affaires extérieures, sur 11 postes, il y avait, il y a deux ans, un francophone; aujourd'hui, la situation est inchangée. Au ministère des Finances, sur les 27 postes de direction, il y avait seulement deux francophones.

Aujourd'hui, la situation est exactement la même. Au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, les francophones représentent toujours 13 p. 100 des effectifs. Au ministère des Affaires urbaines, ils étaient 18 p. 100 de la direction, il y a deux ans, et aujourd'hui, ils sont 6 p. 100.

La Commission BB avait noté la participation limitée des francophones au niveau intermédiaire et supérieur de la Fonction publique, l'usage presque exclusif de l'anglais comme langue de travail et l'assimilation progressive des fonctionnaires francophones. Et on ose aujourd'hui devant les chiffres qui sont rendus publics déclarer que l'on va encore trop vite. Voilà la situation à Ottawa dans le domaine de l'égalité linguistique; celle qui existe au Québec ou d'après certains députés, nous baignons dans l'unilinguisme français, ne laisse pas de m'inquiéter tout autant. (...)

### Cesser le malentendu

La pensée politique des citoyens francophones du Québec n'est pas celle d'une collectivité en état de survie linguistique prête à se contenter d'un statut de minorité. Deux conclusions se dégagent: la nécessité de mettre fin aux malentendus sur lesquels a reposé jusqu'ici l'association des Canadiens français et des Canadiens anglais au sein de la Confédération canadienne et la nécessité de reconnaître officiellement les droits nationaux des Canadiens français.

Soumis à la volonté de la nation qui s'était rendue maîtresse de la vallée du Saint-Laurent, les descendants des vaincus de 1760 ont dû accepter leur sort de groupe minoritaire. Les quelques concessions qu'obtinrent leurs dirigeants relativement à l'usage de la langue française, au maintien des droits civils et à la protection des écoles catholiques facilitèrent cette acceptation. Néanmoins le fait demeure que les Canadiens français furent réduits comme collectivité à vivre dans un état permanent d'infériorité dans le pays qu'ils avaient bâti les vainqueurs de 1760 et leurs héritiers.

Chaque fois, ils se laissèrent convaincre par leurs dirigeants que la situation dont ils souffraient dépendait uniquement de la mauvaise volonté de quelques extrémistes anglo-canadiens. Ils ne demandaient qu'à croire que tôt ou tard, tous les citoyens du Canada pratiqueraient le même patriotisme, et auraient les mêmes idéaux. Les Canadiens français imaginaient qu'un jour le Canada anglais ne

serait plus le Canada anglais. Il semble que la majorité pensait que les Canadiens anglais finirait bientôt par adopter le point de vue des Canadiens français.

Plusieurs Canadiens français ont même longtemps cru que la collectivité à laquelle ils appartenaient était elle-même principale, sinon uniquement, responsable de ses malheurs. Suprême humiliation, les peuples subjugués sont en général portés à se dire les propres artisans de leur pénible sort et à s'accuser publiquement d'avoir failli par manque d'aide.

### Voir la réalité

Le moment est venu pour les Canadiens anglais de se rendre compte que l'assimilation des Canadiens français du Québec ne se réalisera jamais. Au contraire, depuis qu'ils sont plus instruits et mieux préparés aux tâches contemporaines, les Canadiens français, loin d'abandonner le vouloir vivre collectif que les générations précédentes ont maintenu avec les faibles moyens dont elles disposaient, entendent lui donner une autre dimension.

Une nouvelle pensée politique, économique et sociale anime la nation canadienne-française. Il n'est plus question d'assurer sa survie, de lui créer un milieu humain où elle pourra pleinement s'épanouir et offrir à tous ses membres les canaux de promotion qui lui ont été fermés jusqu'ici.

Aux inquiétudes et angoisses qu'éprouvent la plupart des peuples de la terre en période de violence tant physique que symbolique, s'ajoutent celles d'un peuple qui lutte pour sa survie et son épanouissement. Parvenu à la pleine conscience de soi, il sent profondément qu'il a un destin singulier à accomplir, mais que les conditions de sa réalisation ne sont pas toujours manifestes.

Depuis plus de dix ans que je me trouve mêlé à toutes les grandes batailles qui ont marqué la vie québécoise à Ottawa, j'ai vécu avec passion toute l'évolution de cette dualité ethnique et linguistique qui se veut l'essence même de ce grand pays. Un jour, la crise éclate. Le coup est terrible. Le lendemain on se réveille seul, désarmé et anéanti devant une faillite nationale dans laquelle ont sombré tous nos espoirs d'unité et de fraternité. L'unité nationale du Canada est désormais fortement compromise. Cela fait mal, très mal, de se voir prisonnier, impissant d'un destin, d'un scénario prévu à l'avance.

De plus en plus, je me rends compte que notre comportement exprime une fausse confiance, qu'il contribue à une situation de fait qui est factice, car nous tentons par tous les moyens inimaginables d'échapper à la réalité par trop gênante. Le Canada est composé de deux nations, de deux cultures et de deux langues différentes. Partant, au risque d'assister à un éclatement de l'Etat, il devient impérieux de reconnaître cette réalité sociopolitique et de s'y adapter rapidement pendant qu'il en est encore temps.

opinion

## L'université étranglée

M. Maurice Carel est professeur syndiqué à l'université Laval. Il a siégé au Conseil de l'université Laval de 1968 à 1972 et fut directeur du Département d'économie rurale de 1964 à 1970. Il aborde ici la question des structures "collégiales" de cette institution...

par Maurice Carel

Les nombreuses opinions et les diverses déclarations concernant l'actuel conflit à l'université Laval n'ont pas, selon moi, mis en lumière un fait capital: depuis 1970, notre vieille université est de droit (dans les textes de sa charte et de ses statuts) une université collégiale. Bien des paragraphes de ces textes en apportent la preuve.

Qu'il suffise de rappeler que le Conseil de l'université qui "exerce les droits et pouvoirs de l'université" n'est pas seulement collégial au sens d'être composé de professeurs et d'administrateurs. Il est collégial en comprenant des administrateurs, plus des professeurs, plus des employés, plus des représentants des Anciens de Laval, plus des représentants des groupes socio-économiques du territoire desservi par l'université.

Dans les faits, cependant, l'université est loin d'être dirigée et administrée collégalement. Abdications et coups de force sapent les pouvoirs collégiaux.

### Un tout-puissant comité d'exécution

Le 11 février 1975 (il y a donc plus de 20 mois), lors d'une de ses séances ordinaires, le Conseil de l'université Laval a résolu: "qu'un comité d'exécution soit formé et mandaté pour faire valoir les intérêts de l'université Laval dans la négociation et la conclusion d'une convention collective à intervenir avec le Syndicat des professeurs de l'université Laval; que ce comité soit autorisé à transiger et arguer sur toute question relative à l'exécution de son mandat; et que les membres en soient MM. M. Daneau, A. Maranda, P. Grenier et Y. Dubé".

Cette décision qui parut à plusieurs peu sage à l'époque s'avère aujourd'hui catastrophique. La décision fut peu sage parce que sur une question de la plus haute importance, le mandat donne carte blanche au "comité d'exécution"; celui-ci est roi et maître pour décider quand, comment et quoi négocier. La décision fut peu sage parce qu'elle laisse au seul comité d'exécution le privilège incroyablement de faire valoir les intérêts de l'université Laval, ce qui en pratique veut dire de les déterminer puisque ces intérêts ne sont énoncés nulle part.

La décision fut également peu sage de choisir comme membres du comité d'exécution deux vice-recteurs et deux doyens, c'est-à-dire, uniquement des administrateurs. Cette composition n'est absolument pas représentative de celle du Conseil de l'université qui rappelle l'exercice des droits et les pouvoirs de l'université. Et comme il n'a pas à revenir devant le Conseil de l'université, la décision a donc supposé qu'au fur et à mesure qu'évoluerait la situation le comité d'exécution aurait la capacité de percevoir les "intérêts de l'université" tels que les définirait le Conseil lui-même. Une telle capacité est à mon humble avis parfaitement invraisemblable.

Lors de sa séance spéciale à huis clos du 9 septembre 1976, le Conseil de l'université a semblé-t-il, demande au comité d'exécution de tenir compte des fonctions exprimées quelques heures plus tôt, par l'ensemble des professeurs, administrateurs. Il a exprimé sa confiance dans le comité et lui a demandé de continuer sa tâche en consultation avec les doyens, soit modifier autrement son mandat.

De tout cela, il ressort qu'à toutes fins utiles, par manque d'information, par absence de quelques membres, par manque de courage,

par naïveté, par intention délibérée ou pour d'autres raisons, le Conseil de l'université a abandonné ses responsabilités dans un domaine essentiel à quatre de ses membres, membres d'exactement au même titre. Cela se révèle aujourd'hui catastrophique.

Toutes proportions gardées, il faut faire le parallèle avec un autre scénario, celui par lequel une jeune République voit ses députés légalement élus abandonner leurs pouvoirs politiques à une faction de colonels. C'est qu'en effet, dans le présent conflit, il ne s'agit pas pour les professeurs — à l'inverse de ce que certains semblent croire — d'arracher la collégialité; celle-ci est dans la lettre et l'esprit de la charte et des statuts de l'université. Il s'agit d'empêcher quelques administrateurs d'agir comme si la réforme des années 1968-1970 n'avait jamais existé.

### Un péché d'omission

Même le SPUL n'est pas suffisamment attentif à cet aspect de la situation, lui qui fit grand cas du rôle des doyens et des directeurs de département voire du recteur lui-même et n'a pas selon moi jusqu'ici canalisé une partie suffisante de ses énergies vers les diverses catégories de membres du Conseil de l'université Laval autres que celle des administrateurs. Plutôt d'ailleurs que de demander par exemple au recteur de démissionner, il eut mieux valu le convaincre d'utiliser son privilège de convoquer le Conseil et d'éclairer celui-ci sur ses responsabilités du moment. Le recteur ayant déclaré qu'il ne démissionnerait pas, il est encore temps de recourir à ce qui aurait dû être une des stratégies fondamentales.

Certes, il ne faut pas non plus s'illusionner et croire que tout membre du Conseil de l'université assumera des responsabilités qu'il a faites hier. Il faudra convaincre. Je ne prendrai qu'un exemple. Le président des Anciens de l'université Laval déclarait dans sa lettre au SOLEIL du 15 octobre 1976: "En ce qui concerne le conflit de travail qui existe actuellement, je dois vous dire que l'Association des anciens a refusé de prendre position". Cette affirmation est proprement inadmissible car l'association en question a statutairement deux représentants au Conseil de l'université. Même s'abstenir dans les circonstances c'est prendre position, c'est accepter le statu quo et quel statu quo?

Un dernier point, il y en aurait bien d'autres. Certains disent (et même des syndiqués): "il faut que le comité d'exécution ne comprenne que des administrateurs, on ne peut y voir de professeur syndiqué ou d'employé syndiqué, ni d'étudiant pas plus qu'autre membre du Conseil de l'université qui ne serait pas membre de l'université". Mais je n'ai jamais pu entendre le fondement logique de cette affirmation. Quel que soit le mandat du comité d'exécution, de droit c'est finalement le Conseil de l'université qui aura décidé que soit signée telle convention collective avec les professeurs. D'une manière ou d'une autre cela aura impliqué l'acquiescement des membres du Conseil dans leur collégialité, quel que soit le titre auquel chacun en fait partie.

J'ai déjà été très fier de l'université Laval parce qu'on y a eu le courage de passer rapidement dans les textes qui nous gouvernent d'une situation moyennement monarchique à une situation moderne d'organisation collégiale. Encore faut-il maintenant bousculer, s'il y en a, quelques administrateurs restés à l'âge de la monarchie. Car il s'agit pour chaque membre de l'université de vouloir vivre les principes de collégialité au lieu de les laisser lettres mortes.

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au no 390 est, rue Saint-Vallier, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée, qui en est l'éditeur. Seule La Presse Canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans Le Soleil. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

### tarifs d'abonnements

LIVRAISON A DOMICILE, DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.10 PAR SEMAINE. SEPT-ILLES et PORT CARTIER DU LUNDI AU SAMEDI, \$1.25 PAR SEMAINE. PRIX A L'UNITÉ, DU LUNDI AU VENDREDI 0.25, LE SAMEDI 0.40

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE:	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par porteur, lundi au samedi	\$13.75	\$27.50	\$55.00
Sept-Îles et Port Cartier (par porteur)	\$15.75	\$31.25	\$62.50
PAR LA POSTE, lundi au samedi			
Province de Québec	\$15.00	\$30.00	\$60.00
Autres provinces du Canada	\$17.50	\$35.00	\$70.00
Pays étrangers	\$37.50	\$75.00	\$150.00

**SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)**  
Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec nous de 8h30 à 19h30, samedi de 8h30 à 11h30  
**647-3334**

**RENSEIGNEMENTS 647-3233**

**RÉDACTION 647-3394**

**SERVICE DE LA PUBLICITÉ**

ANNONCES CLASSÉES	647-3311
CARRIÈRES ET PROFESSIONS	647-3266
PUBLICITÉ - DÉTAILLANTS	647-3435
PUBLICITÉ GÉNÉRALE	647-3536

**AUTRES SERVICES**

ACHATS	647-3241
CREDITS ET RECOURS	647-3236
PERSONNEL	647-3219
PROMOTION	647-3342

# les ÉLECTIONS

## Jean Marchand: "Vive le Québec in a united Canada"

par Louis TARDIF  
du bureau du Soleil

OTTAWA — "Au revoir, goodbye, adios amigos, shalom, Vive le Québec in a united Canada."

C'est avec cette note multilingue et multiculturelle que Jean Marchand a fait ses adieux hier à Ottawa.

Prenant brièvement la parole en Chambre des Communes, M. Marchand, après avoir fait étalage de son don des langues (le français, l'anglais, l'espagnol et l'hébreu), a déclaré sous les applaudissements qui venaient des deux côtés du parquet, qu'il quittait cette enceinte avec "un profond regret".

"J'y ai vécu des heures angoissantes mais aussi des moments d'enthousiasme et de grandes joies", a ajouté l'ex-député de Langelier.

"No assignment"

Et si Jean Marchand s'en va faire la lutte dans Louis-Hébert, au "philosoph" de l'indépendance, tel qu'il le décrit son adversaire Claude Morin, ce n'est pas avec un mandat d'Ottawa.

M. Marchand a tenu à apporter cette précision à un journaliste anglophone qui lui demandait d'expliquer le mot "assignment" employé en Chambre, quelques minutes avant, par

le vice-premier ministre Allan MacEwen.

Ce dernier en effet, alors qu'il souhaitait au nom du gouvernement la meilleure des chances à son collègue de Québec, a employé cette expression qui signifie "affectation, mission ou mandat".

"Maybe when he (Marchand) has completed his assignment in the National Assembly, we can look forward to seeing him back again in the House of Commons", a déclaré M. MacEwen. (Peut-être que, quand il (Marchand) aura terminé sa mission ou son mandat à l'Assemblée nationale, nous pourrions avoir l'occasion de le revoir à la Chambre des Communes.)

Cette phrase ou ce lapsus du vice-premier ministre n'a pas aidé à faire taire les rumeurs voulant que Jean Marchand soit l'envoyé d'Ottawa à Québec, mais ce dernier s'est empressé de nier tout à cet égard.

"Je vais de mon propre chef à Québec. Je n'ai pas de dettes politiques envers personne et je n'ai pas de mandat à recevoir de quiconque", a-t-il précisé aux journalistes.

Agacé

D'ailleurs, la deuxième colombe à quitter Ottawa après Gérard Pelletier, aujourd'hui ambassadeur du Canada à

Paris, s'est montré des plus agacés lorsque l'on dit de lui qu'il est d'Ottawa et non pas de Québec.

"Je regrette, je suis venu temporairement, dans un appartement, à Ottawa", a lancé le démissionnaire ajoutant qu'il n'y a pas plus québécois que lui et que René Lévesque fait de "la basse démagogie" lorsqu'il le traite de "traître".

Dressant ensuite un bilan de ses 11 années sur la scène fédérale, M. Marchand a précisé que les francophones n'atteindront probablement pas leurs objectifs à Ottawa, "mais l'important est de savoir si l'on fait assez de progrès pour justifier le fédéralisme. Je crois que nous n'avons pas tout raté et que le français a progressé."

"A part le dossier Mirabel, je ne connais pas de cas où nous avons eu des accrochages sérieux avec le Québec", a poursuivi l'ex-ministre des Transports.

Enfin, M. Marchand admet qu'il y a des problèmes à Ottawa, problèmes qui mettent en "danger sérieux" l'unité nationale mais que c'est au Québec que ça va se décider.

L'élément temps avec les élections du 15 novembre joue plus au Québec qu'à Ottawa présentement.



A sa sortie des Communes où il venait de faire ses adieux à la vie politique fédérale, M. Jean Marchand a eu à affronter une meute de journalistes.

## Lutte d'économistes dans Outremont

par André BELLEMARE

MONTREAL (PC) — La bataille électorale dans le comté d'Outremont risque fort de se dérouler à coups de chiffres et statistiques de toutes sortes, avec l'entrée en lice d'un troisième économiste, M. Pierre Harvey, 54 ans, professeur à l'école des Hautes études commerciales, qui défendra les couleurs du Parti québécois.

Il fera la lutte à son "ami et voisin", André Raynaud, libéral, ancien président du Conseil économique du Canada, et au chef du Parti national populaire, M. Jérôme Choquette, lui aussi un économiste diplômé, le député sortant.

Cette circonscription de la région de Montréal est identifiée comme une forteresse libérale et M. Choquette y avait été élu avec une majorité écrasante de 18.660 voix en 1970 et, après le remaniement de la carte électorale, de 8.325 en 1973 comme candidat libéral, sur le candidat du PQ.

Au cours d'une rencontre avec la presse, hier, M. Harvey, qui était accompagné par M. René Lévesque,

s'est attaqué très durement à M. Raynaud dont l'admission de contester l'élection au nom du Parti libéral a fortement pesé sur son entrée en politique active.

"André Raynaud, c'est un coup de la Brink's sophistique: l'Opération Peur est de nouveau lancée", a dit M. Harvey.

"Qu'on me comprenne bien, a-t-il poursuivi. Je n'en ai pas personnellement contre André Raynaud: c'est un voisin et un ami. C'est un homme honnête et un technicien compétent. Mais c'est bien là ce qui fait la gravité du geste.

"Quand Bona Arseneault ou Louis-Philippe Lacroix, ou Ben Payeur, prétendent vouloir jongler avec ces problèmes, on peut se contenter de sourire. Cette piétaille est là pour servir de masse de manœuvre et on ne lui en demande pas plus.

"Mais quand un homme honnête et compétent techniquement comme André Raynaud accepte de monter dans un bateau aussi pourri, il cautionne d'autant plus cette pourriture et risque de jouer un

rôle d'autant plus regrettable qu'il est lui-même plus crédible sur d'autres plans", a dit le candidat du PQ.

Indépendantiste de longue date, M. Harvey tentera de convaincre, notamment, le Canada anglais qu'un Québec dynamique et créateur constitue pour lui un partenaire pouvant contribuer à sa prospérité mais qu'un Québec en déclin ne lui serait qu'un boulet d'autant plus lourd à traîner que le fédéralisme sera plus rentable en terme d'allocation de chômage.

Il tâchera de démontrer que les Québécois n'ont plus peur et qu'ils ne forment plus "ce peuple colonisé qui avait peur de s'affirmer comme peuple".

"Et on a jamais vu dans l'histoire que la peur ait été source de créativité et de dynamisme pour un peuple."

M. Harvey a l'intention, a-t-il expliqué, de demander des comptes "à cette administration qu'à travers son chef ses tuteurs d'Ottawa eux-mêmes méprisent et veulent probablement éliminer".

Selon l'économiste, des hommes comme M. Bourassa et Marchand s'emploient trop souvent à minimiser la valeur des Québécois et lui, M. Harvey, voudra démontrer que "nous sommes capables".

Le candidat dans Outremont s'est enfin demandé pourquoi cette levée de boucliers contre l'indépendantisme "que Trudeau considérait comme mort il y a huit mois".

Par ailleurs, le député sortant d'Outremont et chef fondateur du Parti national populaire (PNP), M. Jérôme Choquette, hésite toujours à confirmer s'il sera de nouveau candidat dans ce comté, où le Parti libéral du Québec a choisi un candidat prestigieux en la personne de M. André Raynaud, ex-président du Conseil économique du Canada, (CEC).

Aux journalistes qui cherchaient à obtenir des précisions, M. Choquette s'est contenté de dire qu'il serait "probablement" candidat dans Outremont, attitude identique à celle qu'il avait lors du congrès de fondation, dimanche, dans la capitale québécoise.



M. André RAYNAULD



M. Jérôme CHOQUETTE

## Premiers échos dans la presse française

PARIS (PC) — La presse française en général, qui ne s'occupe pratiquement pas de ce qui se passe au Québec, a l'exception bien sûr des olympiques de juillet dernier, a commencé à faire état de la campagne électorale dans la belle province.

C'est le quotidien "Le Monde" qui a ouvert le feu en relatant, dans son édition de hier, le duel radiophonique du 24 octobre entre le premier ministre libéral Robert Bourassa et le chef du Parti québécois, M. René Lévesque.

Sur trois colonnes en haut de la page cinq consacrée à l'Amérique, ayant en sous-titre Canada, la dépêche est intitulée: "Au Québec, les partis d'opposition critiquent la décision de M. Bourassa d'organiser des élections anticipées".

Selon le correspondant de cet influent quotidien parisien, c'est le chef du Parti québécois qui a remporté le match, attaquant et mettant en cause avec succès l'origine des fonds électoraux du premier ministre et sur la situation économique de la province.

L'article, qui est d'ailleurs assez long, donne presque exclusivement les interventions de M. Lévesque et rapporte en résumé les prises de position des autres partis en lice, soit le Ralliement créditiste, l'Union nationale et le Parti national populaire.



Nichou, chef de l'Alliance démocratique, a enrôlé un groupe d'étudiants de l'université Concordia de Montréal, hier, pour aider son parti pendant la campagne électorale.

## Le NPD-Québec entre en scène

MONTREAL (PC) — Le Nouveau parti démocratique du Québec a décidé de se lancer lui-même dans la campagne électorale en vue des élections provinciales du 15 novembre et présentera des candidats dans 20 circonscriptions au moins qui vantent les bienfaits du socialisme au sein du système fédéral.

Selon un communiqué émis hier par le Nouveau parti démocratique, cette formation, qui avait décidé de se

tenir à l'écart des élections provinciales de 1973, s'alliera avec le Mouvement des militants syndicaux et le programme conjoint de ces deux groupes sera basé sur la défense des droits syndicaux.

Au cours d'une interview, le secrétaire provincial du NPD, M. Jean-Pierre Bourdouxhe, a affirmé que le Parti québécois est "un parti néo-capitaliste avancé" qui, en cas de

succès, ne ferait que consolider le pouvoir de la bourgeoisie.

D'après M. Bourdouxhe, le PQ n'a rien à voir avec le socialisme démocratique. La nouvelle coalition présenterait des candidats dans quelques-unes des circonscriptions convoitées par l'Alliance démocratique, groupe formé récemment par des conseillers municipaux du Rassemblement des citoyens de Montréal auxquels se sont joints d'anciens militants néo-démocrates.

## Samson affirme que la haute finance a forcé Bourassa à en appeler au peuple

par Normand DELISLE

BERTHIERVILLE (PC) — C'est la haute finance qui a forcé le Premier ministre libéral Robert Bourassa à déclencher des élections pour le 15 novembre prochain, a affirmé hier soir le chef créditiste, M. Camil Samson.

Parlant à Berthierville, devant quelque 100 partisans du candidat Rosaire Trudel, M. Samson a soutenu que la question constitutionnelle n'est qu'un faux prétexte dont s'est servi M. Bourassa pour en appeler au peuple.

"C'est la haute finance qui ne voulait plus prêter au gouvernement sans avoir des garanties que le système allait durer encore quatre ans", a dit M. Samson.

"Le Premier ministre a voulu nous prendre les culottes baissées en ne nous laissant que 28 jours de campagne électorale, mais ça n'a pas marché", a poursuivi le leader créditiste.

M. Samson a rappelé que l'endettement public était devenu monnaie courante au Québec, que ce soit au niveau municipal, dans les commissions scolaires, dans les budgets des hôpitaux ou à l'Hydro-Québec.

"Les intérêts sur ces dettes ont augmenté à un point tel que le gouvernement ne peut plus effectuer d'emprunts sur les marchés financiers

américains", a-t-il poursuivi. "C'est pourquoi nous sommes en élections".

Le chef créditiste a cité des chiffres tirés d'une revue du ministère des Affaires municipales. Ces statistiques établissent que 27,3 pour cent du budget des municipalités sert à payer les intérêts sur les dettes.

Par contre, 26 pour cent du budget des municipalités provient de la taxe foncière, selon les chiffres tirés de la même source.

"Ceci veut dire que les taxes ne paient même plus les intérêts sur la dette", a dit M. Samson.

En contrepartie, le Ralliement créditiste propose des prêts gouvernementaux sans intérêts.

"Ces prêts sont-ils possibles?" s'est demandé M. Samson. "Bien sûr, et la preuve c'est que le gouvernement fédéral accorde des prêts sans intérêts aux pays étrangers".

Le député de Rouyn-Noranda a cité le cas d'un prêt effectué l'an dernier par un organisme fédéral, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), à un pays asiatique, le Sri Lanka.

Le prêt est de \$10 millions pour 50 ans, sans intérêts, et prévoit un surris supplémentaire de dix ans.



# monsieur québec

par yves bernier

## M. Lamontagne dans Langelier

M. Jean Marchand a remis, hier, sa démission en tant que député libéral de Langelier aux Communes. En faisant le saut au provincial, l'ancien ministre du cabinet Trudeau ouvre un comté à une élection partielle que le premier ministre du Canada déclenche quand il lui plaira. Avec l'expérience des deux récentes élections partielles où le Parti conservateur est sorti vainqueur, M. Trudeau voudra sans doute s'assurer une victoire avant de décider de combler la vacance du comté de la région de Québec. Actuellement, un seul homme de la région paraît pouvoir remplacer M. Marchand du côté des ministériels fédéraux, et c'est le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne. Sollicité à plusieurs reprises par les divers partis depuis qu'il administre notre Capitale, M. Lamontagne a toujours refusé de sauter sur une scène politique plus vaste, que ce soit à Québec ou à Ottawa. Ces derniers jours, plusieurs véhiculaient les rumeurs de sa candidature dans le comté de Louis-Hébert où M. Marchand vient de se lancer. Mais ceux qui connaissent bien M. le maire savent qu'il a toujours été intéressé par la politique fédérale, un cadre qui lui conviendrait mieux que l'Assemblée nationale.

Cette fois-ci, M. Lamontagne est prêt à changer d'horizon et à poursuivre une carrière sur une autre scène après 11 ans sur les planches municipales. Selon nos sources, le maire de Québec, qui a fait une marque définitive dans la région, est ouvert aux sollicitations, et l'Association libérale du comté de Langelier va sûrement le contacter.

### Québec-Boston: lien direct

Dès lundi prochain, à 9h30, la compagnie aérienne Bar Harbor Airlines offrira à ses clients un vol direct Québec-Boston, tous les jours de la semaine, pour répondre à la demande. Les vendredis et dimanches soirs, il y aura un vol additionnel à 18h30. Les vols vers Québec quitteront Boston à 16h30, tous les jours sauf le samedi. Depuis 4 ans que la compagnie dessert les villes américaines de Bangor et Boston, elle continuera aussi ses vols vers Boston avec escale à Bangor. C'est un service quotidien, sauf le samedi: arrivée de Boston à 15h25, et départ de Québec à 16h.

### Rabelais, toujours intéressant

Le saumon du Pacifique, enrobé de champignons et velouté dans une sauce au vin blanc, quelle entrée! Puis au dessert, la tarte Tatin pour deux (\$4) (c'est toute une tarte servie chaude, un vrai "chiard" à se lécher les babines). Jean et Daniel, vos hôtes du restaurant Chez Rabelais, 2 Petit Champlain, ont mis une bonne bûche dans l'âtre pour vous réchauffer dès votre arrivée. Un endroit connu des Québécois depuis plusieurs années déjà, mais qui y gagne toujours en qualité. Les deux nouveaux patrons (y sont là quand même depuis plusieurs mois) tiennent beaucoup à maintenir et améliorer, si c'est possible, la réputation de la maison (monument historique d'ailleurs). Le menu a subi quelques transformations (on a voulu mettre une petite touche personnelle). Ainsi, le filet de lotte américaine (\$6.50) (ça ressemble un peu à l'anguille) devient un plat spécial de Rabelais. Chez Rabelais, on y va et on y revient.

### Déjà le Timbre de Noël

Il ne reste que 58 jours avant Noël. Ce n'est pas pour vous faire penser à vos cadeaux, mais bien plutôt pour ne pas oublier que c'est le temps de la campagne du Timbre de Noël de la Ligue antituberculeuse. Cette année, c'est le 50<sup>e</sup> anniversaire de cette campagne, il faut fêter ça. L'objectif régional est de \$96,000. Pour arriver à ce montant, 177,000 lettres de sollicitation seront expédiées pour vous encourager à souscrire à la campagne. Les flocons de neige qui illustrent les timbres représentent bien notre pays par leur diversité. N'oubliez pas que chez nous, on perd plus de journées de travail à cause des maladies respiratoires que pour tout autre genre de maladie.

### Ristournes de la SHQ

Ne vous en faites pas, de toute façon, vous ne pouvez rien y faire. Tous les propriétaires de maison uni-

## Le Timbre de Noël combat



l'emphysème, l'asthme, la tuberculose, la bronchite chronique et la pollution de l'air

Souscrivez au Timbre de Noël  
Un don de souffle et de vie

familiale bénéficiant d'une ristourne bi-annuelle de la Société d'Habitation du Québec (il y en a des milliers) vous ne recevrez pas votre chèque du mois d'octobre avant le début de la prochaine année. A la SHQ on vous répond qu'à cause de l'Ordinateur, les chèques seront "retardés". C'est facile de nos jours quand l'homme n'est pas assez prévenant, il peut toujours blâmer "la machine"

### Vaccination à Laval

Dès le 2 novembre, les cliniques de vaccination qui se tenaient dans les paroisses Ste-Geneviève, Notre-Dame-de-Foy et St-Thomas d'Aquin, se tiendront à l'hôpital Laval. Grâce à la collaboration de l'Unité de médecine familiale de cet hôpital, le CHUL offre donc ses cliniques du mardi (de 13h30 à 16h30). Les autres cliniques de vaccination pour enfants et nourrissons se tiennent aux heures et endroits habituels.

## Un faux client qui dérobe \$13,000

par Lucien LATULIPPE

Des chèques de voyageurs pour une valeur de \$13,000 ont été dérobés, hier, à la succursale de la Banque Toronto-Dominion située au centre d'achat Jadis, sur la 3e Avenue ouest, à Charlesbourg.

Le hold-up est l'oeuvre d'un individu d'environ 25 ans qui n'était pas masqué, mais possiblement déguisé. Il était environ midi et quarante-cinq minutes lorsque le jeune homme s'est adressé au comptable pour obtenir des chèques de voyageurs.

Le présumé client a exprimé le désir d'en acheter pour \$600 et il a signé un certain nombre de chèques. Soudainement, il a exhibé un revolver et il a forcé le comptable à lui remettre tous les chèques qu'il avait à portée de la main et il a tourné les talons.

Le vol s'est commis en douceur et aucun des autres employés de la banque n'a eu connaissance de ce qui s'était passé. Le voleur s'est éloigné dans une auto qui a été trouvée abandonnée, environ une demi-heure plus tard, près de la 47e Rue. Il s'agit d'un véhicule volé à Québec.

La police de Charlesbourg a ouvert une enquête et elle a fait déclencher l'Opération 100 par la Sûreté du Québec. Hier soir, elle ne rapportait aucune arrestation.

Par ailleurs, les limiers de Charlesbourg poursuivent une enquête sur une tentative de suicide. Le blessé est un jeune homme bien connu de la justice et il a été atteint d'un coup de feu.

### A Québec

D'autre part, la police de Québec a mis la main sur plusieurs voleurs, hier et avant-hier.

Vers 4h40 hier matin, les constables des autopatrouilles 11 et 23 ont surpris trois individus qui venaient de s'introduire dans le bar Elite, au 54, rue Couillard. Les suspects sont âgés de 17, 25 et 27 ans.

Quelques heures plus tôt, les constables de l'autopatrouille 31 avaient également surpris deux individus en train de s'introduire chez Beaulieu et Filion, au 1600 nord, rue Dorchester. Les cambrioleurs sont âgés de 18 et 20 ans.

Dans la soirée de diman-

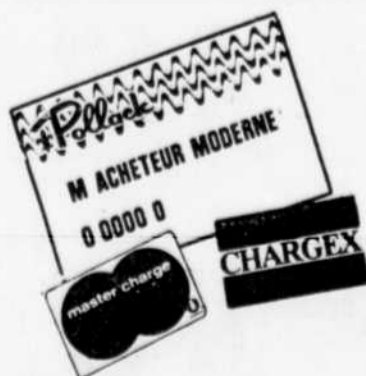
che, deux évadés du Centre d'accueil Laurizon avaient été pris en train de voler au restaurant Le Vendôme, dans la Côte-de-la-Montagne. Ce centre d'accueil est situé à Lauzon et ses deux protégés sont âgés de 14 ans.

La police de Québec mentionnait de plus de nombreux cambriolages enregistrés au cours de la fin de semaine, tant dans les commerces, maisons privées que dans des autos. Dans certains cas, le butin atteint une valeur de plusieurs centaines de dollars.



## Bienvenue à notre boutique de Noël!

Venez tôt et profitez du meilleur choix! Arbres de Noël de 2 à 7 pieds: pin Ecosais vert ou pin Ecosais vert avec branches enneigées. Ensembles de lumières intérieures. Boules décoratives, guirlandes, crèche et personnages. Papier d'emballage, rubans, cartes de souhaits et cartes pour cadeaux.



# Pollack

BOUTIQUE DE NOEL (Rayon 284)  
Mail St-Roch et Lévis, rez-de-chaussée.

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis



### Toute une fête

La semaine dernière, le ministre des Richesses naturelles, M. Jean Cournoyer, a invité ses prédécesseurs, les Gilles Massé, Paul Allard, Jean Lesage, à fêter avec lui les retraités du ministère qui ont oeuvré dans leur milieu pendant au moins 25 ans. C'était une grande fête familiale au Centre municipal des Congrès. Un millier d'invités se sont rendus à l'invitation de M. Cournoyer.

Le Soleil, André Boucher



### Corps retrouvés

Les corps de six hommes et d'une femme ont été découverts en fin de semaine, suite au naufrage du cargo hollandais Gabriella, au large de Terre-Neuve. Hier, le député conservateur James McCarth n'a pu obtenir un vote unanime des Communes pour l'ouverture d'une enquête judiciaire à ce sujet. Selon lui, des indices laissent croire que les 13 victimes sont mortes à la suite d'une explosion, non par noyade. Ci-dessus, des résidents de St. Shotts, un village sis à 120 milles au sud de St-Jean, sortent un cadavre de l'eau.

## Le procès de Dupuis tire à sa fin

par Marcel COLLARD

Entré hier dans sa cinquième semaine, le procès de Gérard Dupuis, accusé du meurtre de Jean-Claude "Le Pic" Lebel, à Saint-Emile, dans la nuit du 15 au 16 juin 1975, pourrait se terminer avant la fin de semaine.

La preuve qu'a entreprise le ministère public devant un jury formé de 12 hommes aux assises, au palais de justice de Québec, tire à sa fin et le procureur de la défense devrait entamer sa propre preuve au cours de l'après-midi aujourd'hui.

Hier, le jury n'a pas siégé très longtemps en raison d'une requête en droit soumise au juge Louis Doiron.

Un enquêteur de la Sûreté du Québec, M. Lorenzo Harton, a corroboré les circonstances de l'arrestation de Gérard Dupuis, au matin du 25 juillet 1975, et les périples jusqu'à Saint-Joseph-de-Beauce où des déclarations de l'accusé ont été assermentées.

M. Harton a relaté qu'au moment où il écrivait son témoignage, Dupuis a demandé aux enquêteurs s'il pouvait mentionner un mannequin au lieu de parler de

ses complices. On lui aurait répondu: "Ecris ce que tu veux, ce sont tes déclarations".

Un détective de la sûreté municipale de Québec, M. André Pouliot, a raconté qu'il connaissait Gérard Dupuis depuis une quinzaine d'années, ayant demeuré dans la même rue. Il a reconnu avoir invité Dupuis à la Centrale de police en rapport avec des incidents survenus au bar Chez Baptiste, le 10 avril 1975, sachant qu'il (Dupuis) avait une certaine influence sur Jean-Paul "Tex" Ratté et Jean-Claude Lebel, dont les noms avaient été cités dans son enquête. En arrivant au bureau de M. Pouliot, Gérard Dupuis lui aurait dit: "En venant, je vais passer pour un "crosseur", mais cela ne me fait rien car je te connais". Dans le lexique populaire, a précisé le témoin, "crosseur" est un individu qui joue un double jeu et qui perd la confiance du groupe ou du milieu dont il fait partie.

### Raison de sécurité

L'enquêteur principal dans le dossier, le caporal Claude Quinn, a confié qu'à la suite de certains renseignements, il était allé avec deux autres

enquêteurs, le 2 juillet, au bar où travaillait Gilbert Dupuis (le frère de Gérard), pour l'inciter à le suivre à la SQ, invoquant des raisons de sécurité. "Gilbert semblait avoir eu vent des mêmes renseignements, et il a fait certaines déclarations", a ajouté M. Quinn.

Par ailleurs, le caporal Quinn a dit que les enquêteurs n'avaient jamais pu retracer un certain Antoine Bertholetti, qu'il savait associé dans la propriété du Périgord et contre lequel ne pesait aucun soupçon avant le mois de septembre. Une

Austin volée ayant présumément servi aux meurtriers de Lebel a été retrouvée sans la clef et pourtant, selon M. Quinn, elle ne portait aucun indice laissant croire qu'une porte avait été forcée ou que le moteur aurait pu être mis en marche autrement qu'avec la clef. Bertholetti travaillait au garage où la Austin avait été volée, ce que les enquêteurs apprirent seulement en septembre, au moins trois mois après le meurtre de Lebel.

Le témoin sera contre-interrogé ce matin par Me Marc Delisle, procureur de la défense.

## Un détenu poignardé au pénitencier de Kingston

KINGSTON, Ontario (PC) — Allister George Hardy se trouvait en compagnie d'une quarantaine de détenus, lorsqu'il a été poignardé à mort, à l'intérieur de l'ancien pénitencier de Kingston.

tention régionaux.

Hardy, qui était âgé de 54 ans, avait avoué, en août dernier, avoir violé une enfant de neuf ans et en avoir violenté six autres.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. Guy Verreault, agent d'information des centres de dé-

Il ne se trouvait pas dans une cellule d'isolement au moment où il a été assassiné, a précisé M. Verreault.

Le  
Château  
Champlain  
lance son  
weekend  
aubaine  
\$14

PAR PERSONNE, PAR NUIT,  
DEUX PERSONNES PAR CHAMBRE.

Oui, le grand hôtel montréalais est votre pour seulement \$14 par nuit.

Vous passez trois jours et deux nuits en plein centre-ville montréalais. Nuits au choix: vendredi et samedi ou samedi et dimanche.

Vous n'avez plus qu'à mener la belle vie. Par exemple, d'une des magnifiques fenêtres du Château Champlain, dans votre chambre, contempler la ville de Montréal toute frémissante à vos pieds. Ou encore, vous laisser dorloter par un personnel à la fois chaleureux et raffiné.

Vous êtes à deux pas de tout: théâtres, magasins, boutiques, restaurants, excursions et bars.

Le stationnement intérieur de l'hôtel est gratuit.

Toutes les taxes sont incluses dans ce prix. Les réservations sont obligatoires. Contactez votre agent de voyages ou appelez-nous à frais virés à (514) 878-1688. Nous vous attendons.

**CP Hotels**   
**Le Château  
Champlain**

Cette offre expire le 31 janvier 1977. Elle est valable dans la mesure où des chambres sont disponibles.



# Pollack

• Mail St-Roch • Galeries Chagnon, Lévis.

## Chaleur et confort des bottes en Corfam

a) Jolies bottes chaudement doublées, semelles antidérapantes. Couleurs: noir ou brun. Pointures: 5½ à 10.

# 48.98





## Choix de bourses en Corfam assorties à ces modèles



b) Modèle mi-jambes, chaudement doublé dans les tons de brun, noir et vison. Pointures: 5½ à 10.

## 46.98

Jolis bottillons

c) Chaudement doublés avec semelles antidérapantes. Confectionnés en Corfam résistant au calcium. Choix de couleurs: noir ou brun. Pointures: 5½ à 10.

## 41.98

CHAUSSURES POUR DAMES (Rayon 470)  
Mail St-Roch, 2e étage,  
Lévis, étage supérieur.



**Mort du juge en chef J. Bilodeau**

L'hon. juge en chef de la Cour de Magistrat, Joseph Bilodeau, est décédé à l'hôpital Laval tôt hier après-midi des suites d'une longue maladie. Il avait pris sa retraite tout récemment, soit le 17 juillet 1976.

Né à Saint-Pamphile de L'Islet le 9 août 1900, il étudia à Sainte-Anne-de-la-Pocatière pour devenir bachelier en arts, puis avocat après de brillantes études à l'université Laval.

Tout frais émoulu de la profession, il épousa Mlle Edith L'Heureux, dont il eut deux fils. Le 17 août 1936, le jeune homme se lance dans la politique et défait le premier ministre libéral du temps, Adélard Godbout. Il est le plus jeune député de son temps. On l'appelle le "bambin", mais il est retors et il devient ministre des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce.

Défait aux élections de 1939, il retourne à la pratique du droit. Au retour de l'Union nationale en 1944, l'avocat se voit confier la présidence de la Commission des liques.

Le 29 mai 1947, il accède à la magistrature à titre de juge en chef de la cour des sessions de la paix, à Québec.

Quinze mois plus tard, soit le 21 août 1948, il devient juge en chef de la Cour de Magistrat (cour provinciale), avec résidence dans la vieille capitale. Il occupa en même temps les fonctions de juge en chef des sessions de la paix jusqu'en février 1949, soit jusqu'à la succession du juge Thomas Tremblay.

D'une urbanité parfaite, véritable encyclopédie juridique, il était simple, affable et sa mort causera un grand vide dans le monde légal. Il s'est aussi occupé de nombreuses oeuvres sociales et les aveugles lui doivent beaucoup, sans compter les autres oeuvres qu'il a solidement épaulées. Les pauvres, les délaissés en savent quelque chose.

**Deux vols à Montréal**

MONTREAL (d'après PC) — Des bandits ont dérobé \$42,000 en argent et en chèques, au cours de deux vols perpétrés hier au centre-ville. Un voleur a mis la main sur \$10,000 en billets et sur \$30,000 en chèques en dévalisant l'employé d'un petit magasin à rayons qui se rendait à la banque; d'autre part, un homme armé a fait un hold-up de \$2,000 dans une succursale de la Banque de Nouvelle-Ecosse.

**GE**  
VOTRE MEILLEUR CHOIX avec nos meubles de style. Une visite vous convaincra de la qualité et de nos bas prix.

**Paul Robitaille Inc.**  
MEUBLES APP. ELECTRIQUES

504 de la Canadienne - Limoilou Québec 529-9488

**au centre de rénovation!**

**Jos. Grenier**  
947 AVENUE ROYAL BEAUPORT TEL. 667-1724

**20,000 panneaux préfinis feuilles 4' x 8'**

**POELE ROND**  
Modèle PB-32  
Rég. \$139.00 **\$124.00** SPECIAL

**CHENE ANTIQUE** Rég. \$6.95 **\$5.90** SPECIAL  
**CHENE PALE** Rég. \$5.79 **\$4.99** SPECIAL  
**PIN NOUVEUX** Rég. \$6.95 **\$5.90** SPECIAL  
**CHENE ANTIQUE** Rég. \$3.95 **\$3.69** SPECIAL  
**TROPICANA EPICES** Rég. \$3.95 **\$3.69** SPECIAL  
**NOYER D'AMERIQUE** Rég. \$7.95 **\$6.70** SPECIAL  
**MERISIER** Rég. \$6.95 **\$4.76** SPECIAL  
**MERISIER NATUREL** Rég. \$11.50 **\$8.95** SPECIAL

**LE PLUS GRAND CHOIX EN VILLE... VENEZ VOIR LES NOUVEAUTES 1977**  
et plusieurs autres panneaux à prix d'aubaine.

Salle de bains, cuisine, salle de séjour, vestibule, ou comptoir.

**CARREZ-LES VOUS-MEME AVEC CRISTAL**

Les merveilleux carreaux en céramique qui se posent facilement même par-dessus le vieux carrelage.

Démonstration de pose de la céramique sur place par les représentants de la compagnie.

**Jeu! soir, 28 octobre et samedi avant-midi, 30 octobre.**

**NOTRE SUPER VENTE**

**ANNUELLE DU BRICOLEUR**

SE CONTINUE JUSQU'À SAMEDI MIDI LE 30 OCTOBRE.

MAGASINEZ TOT - QUANTITES LIMITEES ESCOMPTES 10% A 20%

- ELECTRICITE
- PLOMBERIE
- ISOLATION
- LAMBRIS
- PREFINIS
- ARBORITE
- PORTES
- CHASSIS
- VANITES
- ARMOIRES
- TUILES
- TAPIS
- RIDEAUX
- PAPIER PEINT
- CERAMIQUE
- CONTRE-PLAQUE
- FOYERS
- VOILETS
- OUTILLAGE
- DECORATION

**DESSUS DE COMPTOIR D'UNE SEULE PIECE FACILE A NETTOYER**

- pour cuisine
- grande de salle de bain
- choix de couleurs
- DESSUS REGULIERS EN STOCK

**\$3.69** pl. lin.  
N.B. Extra pour dessus de comptoir sur mesure. Service gratuit à domicile pour prendre les dimensions.

**DOW**

**SUPER-ISOLEE AVEC LE REVETEMENT ISOLANT STYROFOAM**

**FOAM BLEU S.M.**  
1" x 2' x 8'

Prix rég. \$3.35 **\$2.96** SPECIAL

Pour quantité de 1,000' et plus: \$168.00 du mille pieds.

Les conseillers de DOW seront sur place.

LE 30 OCTOBRE, NOUS FERONS TIRER UN MONTANT DE \$100.00 PARMI LES ACHETEURS DE 1,000 PIEDS CARRÉS ET PLUS DE FOAM BLEU. LE \$100.00 SERA CREDITÉ AU COMPTE DU CLIENT OU REMBOURSE EN ARGENT POUR L'ACHETEUR AU COMPTANT.

**TUILES A PLAFOND**

BLANCHES UNIES **16¢**  
12" x 12"

Autres modèles décoratifs: **10% D'ESCOMPTE**

**VANITE-COIFFEUSE**

Pour salle de bains. Choix complet de modèles ainsi que dessus en marbre.

**LORENZO**  
avec dossier et lavabo intégrés. Toutes marchandises en stock.

**20% DE RABAIS.**

**DECORATIONS DE STYLE COLONIAL**  
POUR ESCALIERS, BALUSTRADES, DIVISIONS, ETC...

1) Balustres 2) Colonnnes tournées 3) Boutes de finition 4) Mains courantes 5) Marches et contre-marches.

**20% DE RABAIS**

**POURQUOI DEFAIRE TOTALEMENT VOTRE ANCIENNE CUISINE?**

Nous avons les panneaux d'armoires préfinis "DECOR" en bois naturel faits sur commande pour votre cuisine.

**ESTIMATION GRATUITE 667-1724**

Prenez avantage de ces quelques aubaines pour être prêt pour l'hiver.

MARQUETERIE EN CHENE	Rég. \$1.59	<b>\$1.47</b>
CEDRE AROMATIQUE 4' x 8'	\$13.92	<b>\$12.55</b>
CEDRE AROMATIQUE (PLANCHE) VENEZIER A PLANCHER	\$18.20	<b>\$15.85</b>
FIR EMB.	\$15.52	<b>\$12.89</b>
MASONITE 1/2" x 4' x 8'	\$3.36	<b>\$2.98</b>
ASPENITE 1/2" x 4' x 8'	\$4.95	<b>\$4.60</b>
BOIS AGGLOMERE POUR TABLETTES 3/4" x 12" x 8'	\$2.00	<b>\$1.79</b>
ACAJOU 1/2" x 4' x 8' B2C	\$8.98	<b>\$6.89</b>
BISONITE 3/8" x 4' x 8'	\$6.88	<b>\$5.95</b>

**Pella**

**FENETRE DE BOIS**  
Rénovations, réparations, améliorations. Estimation gratuite sur demande.

Tél.: 667-2342.

**AQUAVELVET**  
Email Latex Fine Eggshell

**Benjamin Moore & Co.**

SPECIAL Couleurs prêtes ou spéciales. **10% D'ESCOMPTE**

PINCEAUX ROULEAUX ACCESSOIRES **20%**

**FAITES-LE VOUS-MEME!**  
Isoloz votre sous-sol en décorant un mur avec la brique décorative.

**brico**  
Diamstone

**Nova BRUX**

**SPECIAL 10%**

**TAPIS - PRELART - MURALES**

**SUNWORTHY**

**FILET "PLEIN JOUR" - COUVRE-LIT - "ROMANSHADE"**

Si vous ne pouvez passer ou magasin, faites appel à notre **SERVICE A DOMICILE GRATUIT.**

**TEL: 667-1724**  
Poste 33

**ESCOMPTE DE 10% A 20% DURANT CETTE SUPER VENTE.**

**CARREAUX A MIROIR 12" x 12"**

ENSEMBLE "FAITES-LE VOUS-MEME"

Carreaux de glace auto-adhésifs qui collent sur toutes surfaces murales. Très pratique pour donner à une pièce exigüe une plus grande perspective.

- CLAIR **63¢** ch.
- VEINE OR **81¢** ch.
- ANTIQUE

**POUR DIVISION LOT SPECIAL COLOMBAGES 2" x 3" x 8"**

**59¢ LE MORCEAU**

**SALLE DE BAINS**

BLANC **\$139.00**

POUR 3 MORCEAUX COULEUR **\$180.00**

Pour 3 morceaux n'incluant pas la robinetterie et la vanité.

Aussi en SPECIAL

ROBINET DE BAINS, DOUCHE ET EVIER, PHARMACIES, PORTE DE BAINS, MIROIRS DECORATIFS.

**ACIER INOXYDABLE**  
Simple SPECIAL **\$25.98**  
Double SPECIAL **\$65.92**

**L'HIVER EST PROCHE, SOYEZ PRET! GARAGE DEMONTABLE 10' x 20'**

Venez voir le modèle en montre.

Prémonté à l'usine et teint.  
• Toit robuste en contre-plaqué "B.C. FIR" 3/4" d'épaisseur.  
• Les côtés en Aspenite 1/2" d'épaisseur.

En rouleau de 48" x 50' **\$15.95**  
PRIX AUBAINE Le rouleau  
Aussi en rouleau de 48" x 25' **\$8.95**

Complet, incluant porte et quincaillerie. **\$258.00** seulement

Egalement disponible à la longueur de votre choix

Comparez les caractéristiques, comparez les prix. Vous verrez pourquoi notre garage est une vraie aubaine.

**CLOTURE A NEIGE**

En rouleau de 48" x 50' **\$15.95**  
PRIX AUBAINE Le rouleau  
Aussi en rouleau de 48" x 25' **\$8.95**

**FOAM ISOLANT BLANC**  
1" d'épaisseur feuille 4' x 8' Quantité de 1,000 pi. ou plus **\$2.49**

**ISOLEZ REDUISEZ VOS FACTURES DE CHAUFFAGE**

**MICAFIL** (3 pi. cu.) Rég. \$2.89 **\$2.69** SPECIAL Le sac

**PLASTIQUE ONDULE**

Pour cloison légère. Choix de couleurs. Dimensions: 26" x 96". Rég. \$2.89 **\$2.41** SPECIAL Le panneau.

**FIBRE DE VERRE RIGIDE** - Choix de couleurs.

Disponible Rég. SPECIAL  
26" x 96" **\$6.98** **\$5.98**  
26" x 120" **\$8.48** **\$6.78**  
26" x 144" **\$9.98** **\$7.98**

**BOIS DE GRANGE "BARNBOARD"**

Ideal pour finition de murs à l'intérieur. Paquet de 32 pi. ca. x 8 pi. de long.

Rég. \$21.76 **\$18.95** SPECIAL

• LUMIERE  
• COULEUR  
• RESISTANCE  
• LEGERETE

**NOUS ACCEPTONS LES CARTES DE CREDIT**

CHARGEX

HEURES D'AFFAIRES: LUNDI, MARDI, MERCREDI 8h a.m. à 5h p.m.  
JEUDI, 8h a.m. à 9h p.m. SAMEDI 8h30 a.m. à midi.  
LIVRAISON GRATUITE POUR TOUTES LES COMMANDES RAISONNABLES

# Des camps de travail pour réhabiliter des prisonniers

MONTREAL (PC) — Dans une tentative pour hâter la réhabilitation des prisonniers, le gouvernement canadien a déjà commencé l'expérience de camps volontaires de travail, en deux endroits isolés de la Colombie-Britannique.

Mais selon le nouveau Solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, ce n'est pas la solution pour les institutions à sécurité maximale, car ces camps sont à l'intention de détenus dont les peines achèvent et qui ne représentent que des risques très minimes. Il croit que les premiers temps sont les plus difficiles à passer pour un prisonnier condamné à une longue peine, car il ne peut alors apercevoir "la lumière au bout du tunnel".

"Nous cherchons des solutions et à cet effet, une commission parlementaire, comprenant des députés de tous les partis — parce qu'on ne veut plus que ce problème devienne une chose politique — ainsi qu'un conseil consultatif sur l'industrie viennent d'être mis sur pied dans le but d'améliorer nos programmes de réhabilitation."

M. Fox répondait aux questions des journalistes, hier en fin d'après-midi, peu après sa visite des trois prisons à sécurité maximale au Québec: l'institut Archambault, à Sainte-Anne-des-Plaines, le Centre de détention de Cowansville ainsi que celui de Laval, à Saint-Vincent-de-Paul, lieu de récentes émeutes.

"Les pavillons endomma-

gés à Laval sont en voie de réfection, au coût de \$500,000, et les travaux devraient être complétés d'ici un mois, a-t-il ajouté. Mais les détenus qui y vivent de façon plutôt sommaire actuellement devraient se rendre compte qu'en répétant de tels gestes, ils attirent sur eux la réprobation publique, ce qui n'est pas de nature à améliorer leur sort et nous faciliter la tâche.

### 'Fortes têtes'

M. Fox a aussi dit que le Service canadien des pénitenciers avait constaté qu'une émeute était habituelle-

ment l'oeuvre de 10 à 15 "Fortes têtes", qu'on songe dorénavant à isoler dans l'institution même.

"Il est également évident que les institutions de 500 détenus n'ont plus leur raison d'être. Il faut des institutions plus réduites pour environ 200 prisonniers, et d'ici trois ans, le Québec en comptera quatre nouvelles dont la construction commencera incessamment.

"Entre-temps, il faut s'accommoder de ce que nous avons, et c'est pourquoi le Centre de détention de Laval sera remis en opération.

Nous espérons que les détenus y comprendront que les programmes que nous tentons d'implanter à leur intention ne peuvent bien fonctionner que si nous avons leur collaboration."

M. Fox a cité les détenus contestataires de l'institut Archambault, "qui n'ont jamais cessé de dialoguer et qui n'ont rien brisé". Il a toutefois admis que ce bâtiment était de construction beaucoup plus récente que celui de Saint-Vincent-de-Paul.

Il a également indiqué que des camps volontaires de tra-

vail étaient envisagés pour le Québec, quoiqu'aucun échancier n'ait encore été établi sur ce point. Dans de tels camps, a-t-il expliqué, les détenus sont rémunérés, en plus d'être logés et nourris. Mais il reste à déterminer si leur salaire sera retenu ou leur sera versé immédiatement.

"Il est certain qu'un détenu qui retrouve sa liberté avec un certain montant en poche a moins l'occasion de récidiver qu'un autre qui ne dispose que de quelques dollars pour se débrouiller."

De plus, le solliciteur gé-

ral du Canada a déclaré qu'il a décidé de prendre une attitude sévère contre les détenus des pénitenciers canadiens qui saccageront leur cellule et prendront des otages.

"Si les prisonniers continuent de prendre des otages, à détruire leur cellule et à créer un climat malsain, ils auront à affronter une dure répression", a affirmé M. Francis Fox.

Les directeurs de prisons ont reçu instruction de réagir rapidement et avec efficacité

lors d'émeute et d'utiliser la force si nécessaire pour assurer la bonne marche des pénitenciers. Après chaque révolte, les détenus y ayant participé seront traduits devant les tribunaux, avec possibilité d'être mis en isolement et de voir diminuer leur chances d'obtenir une rapide libération sur parole.

Et M. Fox ajouta qu'il était malheureux d'avoir à agir de la sorte, mais qu'il n'y avait pas d'autres moyens de faire avec ces gens s'ils donnent la conviction qu'ils ne peuvent s'entendre avec les gardes et leurs co-détenus.

## La SQ remet photos et films saisis dans les médias

CHICOUTIMI (PC) — Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'est vu remettre, hier, par le caporal Yvon Martel, de la Sûreté du Québec, les photographies que les forces policières avaient saisies à la salle de rédaction du journal, il y a une dizaine de jours, photographies pri-

ses à Jonquière, au cours de la manifestation des grévistes de l'Alcan, lors du désormais célèbre "jeudi de la matraque".

Les stations de télévision CJPM de Chicoutimi et CKRS

de Jonquière ont également pu rentrer en possession des films saisis par la SQ dans le cadre de la même série de perquisitions effectuées chez les média d'information de la région. Selon le caporal Martel, ces documents photographiques et cinématographiques ne seront donc pas

utilisés comme preuves lors de procès qui pourraient être intentés contre certains manifestants.



Les directeurs d'information des organes de presse de la région, ainsi que les syndicats des journalistes du Progrès du Saguenay et de Radio

Saguenay avaient violemment dénoncé ces saisies par ailleurs tout à fait légales sur le plan juridique, puisque les policiers disposaient de mandats de perquisition et que la loi canadienne ne reconnaît aucune protection particulière aux journalistes cinéastes et photographes.

Interrogé à ce sujet, le caporal Martel a révélé que ces documents avaient été rendus parce qu'ils s'avéraient inutiles aux policiers. "Le mouvement de protestation amorcé par les média d'information n'est pour rien dans cette décision", a-t-il ajouté.

**COLLOQUE SUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET LES CARRIERES INDUSTRIELLES AU QUEBEC**  
24 au 27 octobre 1976 - Complexe Desjardins Montréal

**LES PRESIDENTS D'HONNEUR**

Bernard Lachapelle  
Ministre d'Etat à l'Education  
Conférencier au banquet du 26 octobre 1976 (20 h.)

Raymond Garneau  
Ministre des Finances

**LES MEMBRES DU COMITE D'HONNEUR**  
L'honorable Guy Saint-Pierre (Ministre de l'Industrie et du Commerce), MM. Robert Bell (Université McGill), Rodrigue J. Bilodeau (Honeywell Limited), Robert Boyd (Société d'Énergie de la Baie James), Bernard G. Côté (Celanese Canada Limited), H. Roy Crabtree (Wabasso Limited), A. Jean de Grandpré (Bell Canada), Paul Desmarais (Power Corporation of Canada Limited), Robert Després (Université du Québec), Henri F. Gauthier (Janin Construction Limited), J.-Claude Hébert (Bombardier-MLW Limited), Louis Hébert (Banque Canadienne Nationale), Paul Lacoste (Université de Montréal), Raymond Lavoie (Crédit Foncier Franco-Canadien), Paul H. Leman (Alcan Aluminium Limited), Fred H. McNeil (Banque de Montréal), L.J. Patterson (La Compagnie minière Québec Cartier), Laurent Picard (Marine Industrie Limited), Alfred Powis (Noranda Mines Limited), Alfred Rouleau (Fédération de Québec des caisses populaires Desjardins), Ian D. Sinclair (Canadien Pacifique), Pierre Taschereau (Canadien National) (ANN.)

## A Montréal,



### notre table n'a pas d'égal.

Nous vous offrons 20 restaurants et bars. Du simple comptoir au grand dîner dansant, vous avez le choix. Alors rendez-vous-y sans mettre le pied dehors, et, si vous le voulez, faites porter l'addition à votre note d'hôtel.

## Le Reine Elizabeth

Un hôtel du CN administré par Hilton Canada. Premier arrêt des autobus et voitures en provenance de l'aéroport. Autres hôtels administrés par Hilton Canada: l'Hôtel Vancouver (un hôtel du CN), le Montréal Aéroport Hilton, le Toronto Airport Hilton et le Québec Hilton. Réservations: consultez tout hôtel Hilton ou du CN, Hilton Reservation Service, ou votre agent de voyage.

# LA VENTE PREND FIN SAMEDI!

## «C'EST LA VENTE SURBOUM»





**La pratique Stylist\* à point extensible**

**\$188<sup>†</sup>**  
(mallette ou meuble en supplément)

La Stylist à point extensible est presque une nécessité pour confectionner les vêtements de votre famille. La Stylist offre entre autres les disques Fashion et Flexi-Stitch\* à-même, les points invisible et de surjet oblique pour ourlets et lisières, la canette à l'avant qui évite le tâtonnement et la marche arrière à bouton-poussoir.



**L'économique machine ZIGZAG Fashion Mate\***

**\$108<sup>†</sup>**  
(mallette ou meuble en supplément)

La Fashion Mate effectue les points droit et zigzag, elle offre trois positions d'aiguille qui permettent de faire les boutonnières, coudre les boutons et les monogrammes, surjeter et repriser. Fumeuse canette à l'avant évitant le tâtonnement, marche arrière à bouton-poussoir, règle-point (longueur) et réglages pour toutes épaisseurs de tissu.



**L'aspirateur vertical Powermaster\***

**\$68<sup>†</sup>**

Le Powermaster possède des turbines doubles qui fournissent un supplément de force d'aspiration. L'aspiration en lisière permet de ramasser la poussière jusqu'au mur. Sa puissante brosse rotative aspire la saleté rebelle en surface et fait vibrer le tapis pour en déloger la saleté incrustée. Manche à trois positions, réglage pour épaisseur de tapis et très grand sac jetable.

**ÉPARGNEZ sur les machines à coudre remises à neuf**

**\$38<sup>†</sup>**  
(payez et emportez)

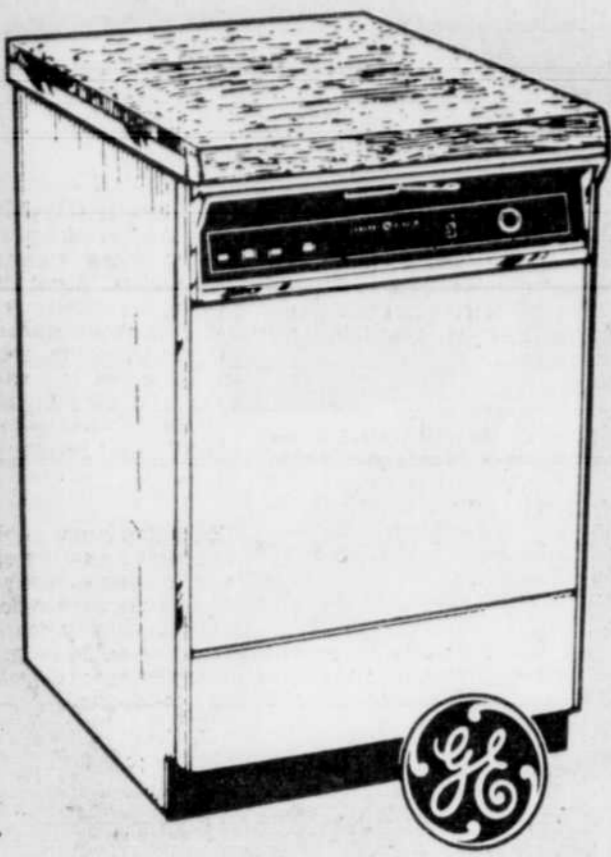
# SINGER

Centres de couture et concessionnaires autorisés participants  
Chez Singer vous en obtenez toujours plus pour votre argent.

Voici l'occasion de vous procurer une machine à coudre qui vous permettra de faire vos petits travaux de couture à la maison. Chaque machine est remise à neuf par nos experts. Choix comprenant des modèles portatifs zigzag ou point droit, de marque Singer ou autre. Quantité limitée. Venez tôt pour un meilleur choix!

**Facilités de paiement.**  
Nous échangerons votre vieille machine à coudre peu importe son âge et sa marque.

<b>MAIL ST-ROCH</b> PLACE FLEUR DE LYS PLACE L'ORMIERE ST-AUGUSTIN	522-8128 529-5291 843-2845 (418) 878-2843	<b>PLACE LAURIER</b> CHICOUTIMI RIMOUSKI ORSAINVILLE	651-4021 (418) 549-0080 (418) 723-2072 626-9333	<b>LÉVIS</b> DONNACONA MOTMAGNY BAIE ST-PAUL	(418) 837-6157 (418) 285-2552 (418) 248-3734 (418) 435-2644	<b>RIVIÈRE-DU-LOUP</b> CABANO TROIS-PISTOLES LA POCATIÈRE	(418) 862-2789 (418) 854-3003 (418) 851-3216 (418) 856-3712
-----------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------



## LAVE-VAISSELLE

A chargement par le devant.

Cycles de lavage: super-récurage. Porcelaine et cristal. Rinçage/lavage en suspens. Normal. Chauffe-assiettes. Petit lavage, pour petits chargements. Broyeur d'aliments mous. Dessus avec planche en cerisier. Couleurs disponibles: blanc, avocat, jaune moisson. Dimensions: hauteur 36"; largeur 29 5/8"; profondeur 25 1/2". Convertible. 34 1/2" H x 24" L x 25" P. Encastré.

Adventurer SC545L **\$429<sup>95</sup>**

Aussi disponible encastré SD545L

**\$399<sup>95</sup>**

### GARANTIE:

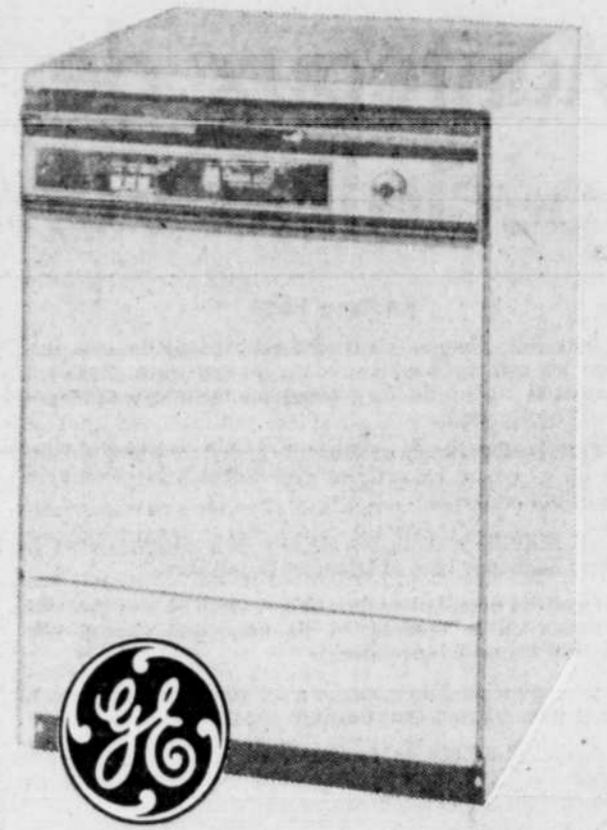
5 ans sur système de séchage. Pièces et main-d'oeuvre. 1 an 100% pièces et main-d'oeuvre, démonstration à domicile.

# ameublements Tanguay INC

## VOUS PROPOSE CES SPÉCIAUX



## profitez-en!



## LAVE-VAISSELLE

CORDIALE 850

4 cycles: normal, économique, rinçage/lavage en suspens, chauffe-assiettes - 3 boutons-poussoirs - Broyeur d'aliments mous - Doseur automatique d'agent de rinçage - Dessus en Toxtolite.

Modèle SSD351 encastré **\$319<sup>95</sup>**

Modèle SSC351 convertible **\$349<sup>95</sup>**

### GARANTIE:

5 ans avec main-d'oeuvre sur système scellé. 1 an 100% sur pièces et main-d'oeuvre. Démonstration à domicile.



## RÉFRIGÉRATEUR SANS GIVRE

17 pi.cu.  
Modèle "Promotion" L17JRL

Tiroir à viande - Tablettes ajustables - Conditionneur de beurre. Roulettes incluses. Couleurs: jaune, blanc.

**\$539<sup>95</sup>**

### GARANTIE:

5 ans avec main-d'oeuvre sur système scellé. 1 an 100% sur pièces et main-d'oeuvre.

## CUISINIÈRE DE 30"

AUTONETTOYANT  
Modèle J35BL

Tube fluorescent. Minuterie automatique, horloge, chronomètre. Prise de courant: normale (N), minitée (T). Éléments Calrod: 2-8" et 2-6". Éléments débranchables. Four à autonettoyage. Réflecteur de grill amovible. Lèchefrite en porcelaine avec grill. Lampe enchâssée dans le four. Poignée sculptée similinoyer. Couleurs: jaune or, avocat, blanc.

**\$479<sup>95</sup>**

### GARANTIE:

5 ans sur éléments et main-d'oeuvre. 1 an à 100% pièces et main-d'oeuvre.



**BEAUPORT**  
535, BOUL. STE-ANNE  
667-6282

# ameublements Tanguay INC

**LEVIS**  
PLACE TANGUAY  
833-4511



2 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

# Manteaux de fourrure et artisan spécialisé vont encore de pair

par Nancy ROSS

Autrefois, chaque maître-fourreur confectionnait lui-même les manteaux qu'il vendait. De nos jours, plusieurs achètent le produit fini de grands manufacturiers, principalement de Montréal.

Certains détaillants continuent cependant à produire en tout ou en partie les articles nécessaires à la marche de leurs établissements.

LE SOLEIL a visité les ateliers de confection chez J. Wilfrid Lachance Ltée et Dechêne Edgar Ltée.

Ces deux détaillants fabriquent environ 80 pour cent des manteaux qu'ils vendent, et ils emploient chacun une dizaine d'employés spécialisés.

La confection d'un manteau n'est pas une mince affaire. Souvent, les patrons sont dessinés sur place.

Avant d'utiliser la fourrure, on réalise le nouveau modèle en tissu, pour vérifier qu'il est bien au point et effectuer des corrections, si nécessaire.

Si le patron est parfait, il sera ensuite repris avec de la fourrure.

Il existe deux procédés de confection des manteaux: à plat et allongé.

Les manteaux cousus à plat sont confectionnés à partir de peaux taillées selon une forme semblable, qui sont simplement cousues les unes après les autres. Les manteaux cousus à plat sont généralement faciles à reconnaître, car les couleurs ne sont pas unies, mais bien selon le dessin de l'animal.

Les manteaux faits de fourrure allongée sont de qualité supérieure. Ils coûtent plus cher à cause de la grande quantité de travail que cela demande.

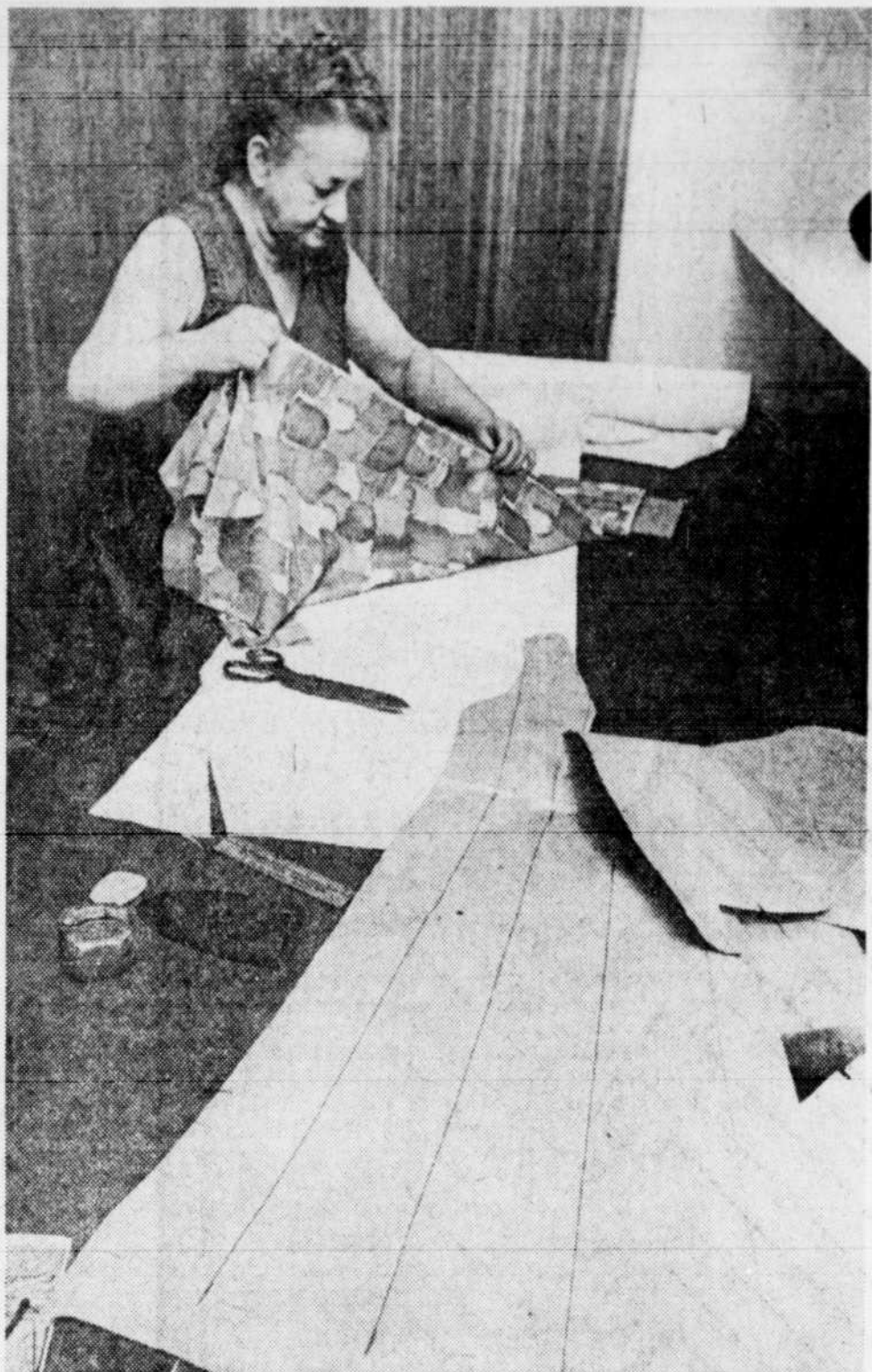
Ce procédé consiste à faire des entailles rapprochées dans les peaux, et à faire ensuite une couture le long de ces coupures, en allongeant les peaux. De cette manière, une peau peut faire une longueur de manteau, et les couleurs seront plus unies, les dégradés légers et la fourrure plus souple.

Vous pouvez facilement voir la différence entre un manteau cousu à plat et un manteau en peaux allongées en les comparant.

Lorsque les peaux ont été assemblées selon le patron, il faut ensuite poser à la main la doublure, les garnitures, les boutons et les boutons.



A l'aide d'une machine à coudre spéciale, chacune des entailles faites dans les peaux est recousue, en allongeant les peaux.



Tous les nouveaux patrons sont d'abord confectionnés avec du tissu, pour vérifier qu'ils sont parfaits. Ensuite, le patron sera utilisé pour la confection de manteaux.

Tout pour la femme élégante

Mode Feminine  
G. G. Enr.

IMPORTATIONS

Edifice Le St-Laurent, 250 ouest, Grande-Allée  
Québec - Suite 307 - Tél.: 525-7179

## Un commerce qui rapporte bien

L'industrie de la fourrure occupe une place importante dans l'économie canadienne. En 1975, le commerce de la fourrure à lui seul a rapporté \$11,921,000 au pays.

Cette balance commerciale positive due à des exportations d'articles et de vêtements en fourrure beaucoup plus élevées que les importations, soit \$36,527,000 d'exportations, provenant dans une proportion de 80 pour cent du Québec, pour \$2,477,000 seulement d'importations.

Par contre, les importations de peaux brutes et de peaux apprêtées dépassaient les exportations. Pour les peaux brutes, les importations atteignaient un montant de \$55,901,000 pour des exportations de \$40,248,000, tandis que pour les peaux apprêtées, les importations étaient de \$9,548,000 par rapport à des exportations de \$3,072,000.

Les principaux clients internationaux du Canada sont la Suisse, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

### Trappage et élevage

Le commerce de la fourrure n'est qu'une partie de cette industrie, qui emploie une grande quantité de gens pour la chasse à la trappe, l'élevage, l'apprêt, la teinture, la fabrication et la vente.

Environ 12,000 permis sont émis chaque année à des trappeurs, au Québec. Au cours de la saison 1974-1975, ils ont rapporté 381,600 peaux, pour une valeur de \$3,986,144.

En 1974, il y avait 434 fermes d'élevage de visons au Canada, dont 40 au Québec. Ces fermes ont produit 1,112,557 peaux pendant la saison 1974-1975, pour une valeur de \$16,425,262.

Moins nombreuses, les fermes d'élevage de renards au Québec, dont deux seulement au Québec, ont produit 1,545 peaux écorchées en 1974-1975, pour une valeur de \$162,024.

Il est à souligner que le nombre des fermes à vison a diminué au cours des dernières années, mais que le nombre

de peaux produites a augmenté. En ce qui concerne le renard, qui est très à la mode depuis quelques années, le nombre des fermes d'élevage et le nombre de peaux produites sont à la hausse.

C'est en Ontario que l'on retrouve le plus de fermes d'élevage de visons et de renards.

### Apprêt et fabrication

En 1973, il existait au Québec dix établissements qui s'occupaient d'apprêt et de teinture de la fourrure. Quelque 325 personnes y travaillaient pour produire 63 pour cent de la valeur totale des expéditions canadiennes, soit \$6,096,000.

Au cours de la même année, on comptait, au Québec, 223 maisons de fabrication d'articles en fourrure, employant 1,497 personnes.

Soulignons que plusieurs détaillants possèdent leur propre atelier de fabrication et produisent la marchandise nécessaire à l'alimentation de leur magasin, en tout ou en partie.

Il l'aime autant qu'elle

L'Eau de Floride de Murray & Lanman conquiert tout le monde par son odeur fraîche qui marie le piquant du citron à la séduction des épices. L'Eau de Floride est pour lui une lotion tonifiante après rasage, ainsi qu'une eau de toilette dont il aime s'asperger. Pour elle, c'est la friction vivifiante qui suit le bain, l'eau de Cologne qui rafraîchit et détend. En vente dans les pharmacies et comptoirs de cosmétiques.

Pensée

Quel plus beau compliment que celui-ci: toi seul es toi?

W. Shakespeare

Pour que le mal triomphe, il suffit que les hommes de bien ne fassent rien.

E. Burke

Le comité des relations humaines de Giguère Automobiles.

MADAME!

Laissez de côté votre pince à épiler!

par Dorothy Gregory

Puisqu'il est possible et si facile de s'en débarrasser une fois pour toutes, à quoi bon continuer à pincer vos poils superflus qui s'entêtent à repousser à tous les 2 ou 3 jours? Surtout sur le visage, ma foi, c'est si masculin.

Quoi faire? De grâce... ne les pincez plus!

Le pincage est pire que la petite douleur d'un moment que vous connaissez si bien. Aussi, c'est beaucoup plus qu'une simple perte de temps. Tout en étant à recommencer, le fait d'arracher ces poils aggrave votre problème. Voici les risques que vous prenez selon l'avis d'autorités médicales:

1. Vous stimulez la croissance de nouveaux poils autour de ceux que vous pincez;
2. Vous créez une tendance à rendre plus longs, plus gros et plus noirs les poils arrachés qui repousseront des mêmes racines.

Les autres méthodes d'épilation, vieilles et démodées, soit le rasoir, l'oxygénation, la cire ou les crèmes dépilatoires quelconques ne sont point meilleures. Elles sont tout aussi temporaires, donc toujours à recommencer et, par surcroît, elles irritent votre peau.

Certes vous avez là un problème, mais grâce à la science moderne de l'épilation, Gregory System résout votre problème.

C'est l'épilation radicale et définitive. Vous venez à la clinique Gregory et, en nous quittant, vous êtes délibérée pour la vie de centaines de poils que vous ne reverrez jamais plus pousser. La méthode Gregory est aussi la plus rapide au monde. Grâce à une haute spécialisation, nos techniciennes ont acquis de l'habileté, une compétence et une rapidité exceptionnelles. C'est pourquoi notre méthode d'épilation radicale est aussi la plus convenable.

**Bas prix.** Neuf femmes sur dix peuvent s'offrir aujourd'hui l'épilation radicale que l'on considérait jadis "un luxe" réservé uniquement aux gens riches. L'équipement ultra-moderne, un personnel qualifié et la spécialisation ont aidé à baisser le prix de l'épilation radicale à une fraction de ce qu'il était autrefois.

**Naturellement,** la méthode est de toute sécurité et ne laisse aucune trace sur votre peau. Médicalement connue sous le nom "d'électrocoagulation," elle est recommandée par des médecins dans le monde entier.

**Sans douleur.** La méthode d'épilation Gregory est confortable au point que nombre de nos clientes finissent par s'endormir durant les traitements. Chaque fois qu'un poil est enlevé à jamais on ne sent qu'une petite sensation de tiédeur. Juste un souffle. Par comparaison, se pincer devient une torture.

**Traitement d'essai gratuit.** Sans frais ou obligation de votre part, nous serons heureux de vous enlever quelques-uns des poils qui vous incommode le plus et cela parce que nous sommes convaincus que, par la suite, vous nous demanderez de vous les enlever tous, jusqu'au tout dernier.

Ne remettez plus au lendemain. Il importe trop de vous débarrasser le plus tôt et pour toujours de ces poils, vilains, visibles et disgracieux.

Cinque d'épilation Permanente  
**Systeme Gregory**

Lun., mar., mer., 10-7; jeu., ven., 10-8  
576 F01 - Place Laurier (Village Normand)  
2700 boul. Sir Wilfrid Laurier - TEL. 651-7781

GRATIS!

jusqu'au 30 octobre

l'album-tricot

PHILDA

MAILLES-HIVER

pour tout achat de 5 balles

A LA BOUTIQUE

MAD LAINE

CENTRE D'ACHATS JADIS

5555 ouest, 3e Av. Charlesbourg 628-2514

HIVER Une mode rustique toujours en tube

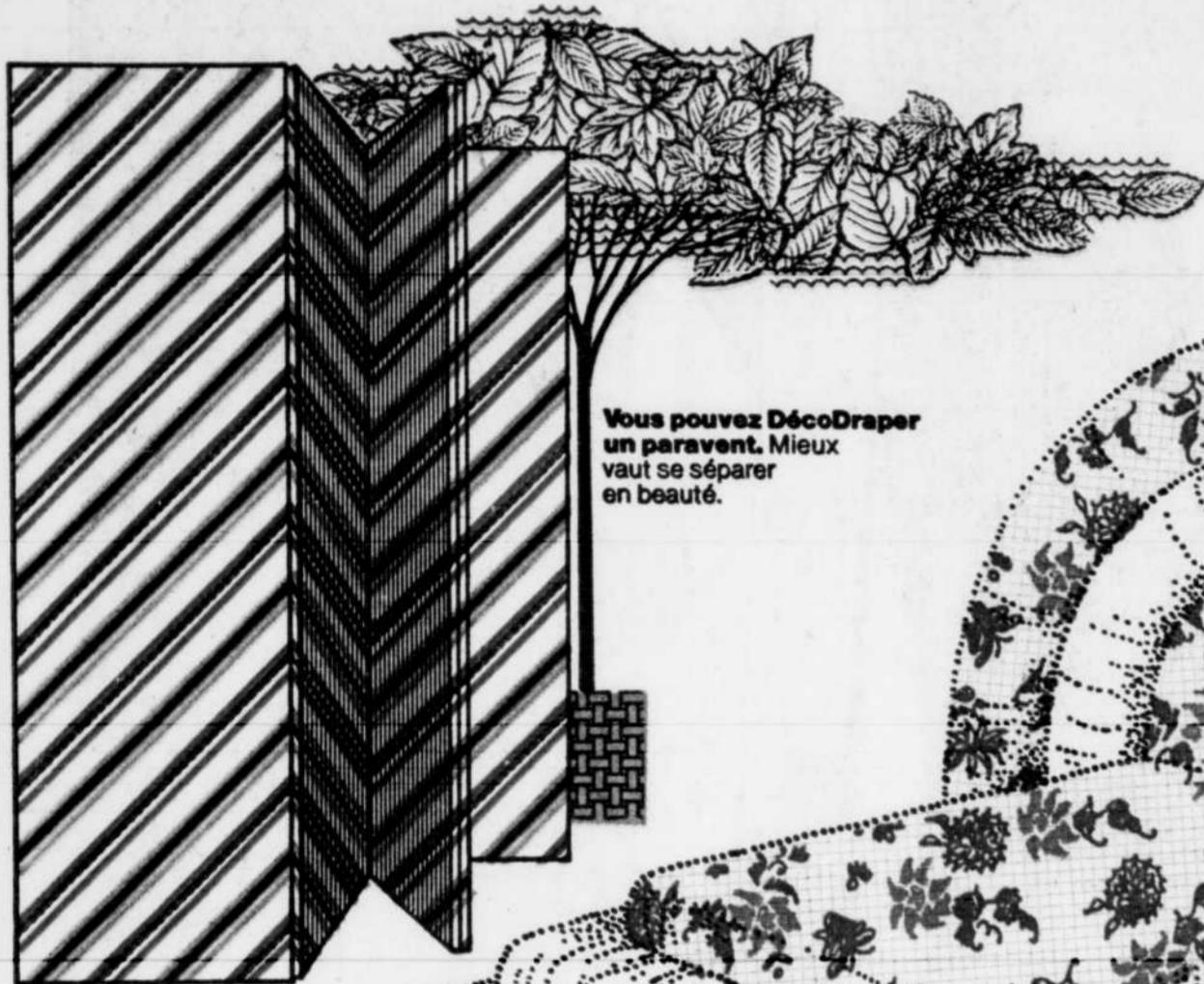
# En première!

## Les douces sensations Truprest II.

Vous connaissez les draps Texmade.

Vous savez que tous les ans, ils vous sont offerts dans un grand choix de nouveaux imprimés. Vous savez qu'ils sont "pressés à vie" et qu'ils vous en donnent toujours pour votre argent. Mais cette année, en plus,

les draps Texmade vous offrent une nouvelle sensation. La sensation luxueusement douce des draps Truprest II. Ils sont si doux et si beaux qu'il serait dommage de ne les utiliser que sur votre lit. C'est pourquoi nous avons créé DécoDraper. Avec DécoDraper...



Vous pouvez DécoDraper un paravent. Mieux vaut se séparer en beauté.



Vous pouvez DécoDraper une lampe. Et si la lampe est sur une table, DécoDrapez la table. Et si la table est sur le plancher, DécoDrapez le plancher. Et...

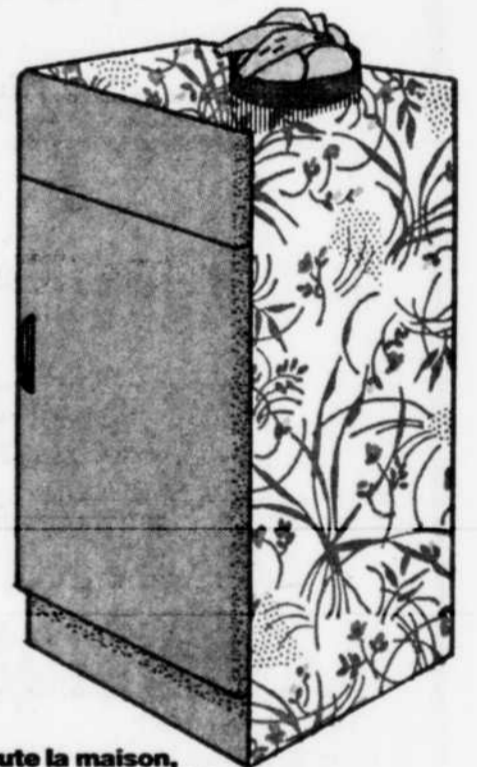


Vous pouvez DécoDraper une chaise. Ou plusieurs pour toute la famille. Les chaises de la cuisine ou celles de la salle à manger, même celle qu'on a trouvée au grenier.

Vous pouvez DécoDraper un lit. Un lit jumeau, un lit double, un lit à baldaquin, un lit à trois étages (oui, trois étages)!



Vous pouvez DécoDraper une épingle à linge. Mais c'est compliqué pour rien. Il suffit de DécoDraper le sac à épingles à linge et toutes les épingles seront alors DécoDrapées.



Vous pouvez DécoDraper toute la maison, et même le réfrigérateur. Les draps Truprest II sont tellement doux et si peu dispendieux que vous pouvez DécoDraper tous vos murs et vos plafonds de la cave au grenier.



Vous pouvez DécoDraper une fenêtre et l'harmoniser au paysage.



Vous pouvez vous DécoDraper. Couvrez-vous de fleurs, de petites ou grosses rayures. Mais couvrez-vous avec Texmade.



Vous pouvez DécoDraper un couvercle. Un couvercle de pot de confitures. Un couvercle de théière. Un couvercle de ce que vous voudrez.



**DécoDraper couvre tout!** Pour vous montrer comment DécoDraper avec les draps Texmade Truprest II, Dominion Textile et Design Colvin Ltée ont conçu ce superbe livret de décoration. Pour en obtenir une copie, écrivez à:

DécoDraper  
Dominion Textile Limitée  
C.P. 6250  
Montréal, Québec  
H3C 3L1

Veuillez inclure 25¢ pour frais de manutention et d'affranchissement.

# Texmade

dominion textile limitée  
une présence quotidienne dans votre vie

# 1,200 exposants au Salon du prêt-à-porter féminin, à Paris

PARIS (AFP) — Le Salon international du prêt-à-porter féminin vient de s'ouvrir à Paris. Sur trois niveaux, 1.200 exposants présentent pendant quatre jours leurs nouveaux modèles à quelque 160.000 acheteurs et à de très nombreux journalistes à la recherche d'un nouveau style.

Depuis quelques années déjà les présentations de modèles ont débordé le cadre du salon. De nouveaux stylistes, mais aussi des noms célèbres depuis de nombreuses années, ont préféré réunir presse et acheteurs dans les salons des grands hôtels de la capitale, à la Bourse du commerce ou au Palais de la découverte.

Dans la ronde des présentations dites "sauvages" puisqu'elles se font hors salon, le grand moment de la journée de vendredi aura été le "show" du Japonais Yamamoto Kansai, Parisien depuis trois saisons déjà mais pas encore "déjaponisé". Sur des rythmes extrêmes-orientaux quelque peu américanisés, le thème éternel du Japon voisine avec des tenues de

pompiste de charme, des robes-tabliers, des biomères en éponge, des tenues d'athlètes, de sherpas, des chaussettes roulées sur des chaussures de basket à talon aiguille, des manteaux plage en toile à laver, des robes longues fendues sur la cuisse, des chaussettes sans pied en soie impré-

mée et froncées sur le mollet, des djellabas à capuchon, des ceintures de flanelle...

C'est extravagant, coloré, importable par d'autres que celles qui la présentent, la tête hérissée de couettes, papillottes ou bigoudis.

## Une très grande liberté de mode dans les sacs à main

Les sacs à main entrent dans la ronde de la liberté du choix des modes d'automne. Aucun style particulier est prédominant dans les nouvelles de la mode. Il existe une variété aussi bien dans la forme que dans la dimension.

Le plus nouveau est probablement le style de l'Ouest avec piqûres en relief genre "ranch". Mais le sac

logeable à poignées et bandoulière détachable conserve son importance.

Le modèle enveloppe sous-bras est redevenu à la mode, et même s'il n'a pas atteint le premier rang de popularité, il a fait suffisamment impression pour être inclus dans les modèles de la saison actuelle.



TEEN CHÉRIE

Nicolette



à gauche: manteau sport, allure junior avec foulard compris. Lien à la taille. Bourgogne, cuivre, chameau de 5 à 11.

\$64<sup>98</sup>

à droite: un peu plus sophistiqué et très féminin avec cravate indépendante. Empiècement au dos. Nervures. Poignets ronds. En vert, cuivre, bleu ou noir de 5 à 11.

\$64<sup>98</sup>

**Botte lunaire toute nouvelle.**  
Excellente pour pratiquer les sports d'hiver. Recouverte en toile de toutes les teintes avec motifs variés. Grands standards petit, moyen, grand. \$34<sup>98</sup>

**TIRAGE 12 MANTEAUX**  
samedi, le 30 octobre

3 manteaux par magasin seront tirés. Vous avez 3 jours pour participer. Hâtez-vous! Procurez-vous vos coupons de participation à l'un de nos quatre magasins.

**A qui la chance?**

Un cadeau pour mieux apprécier l'hiver.

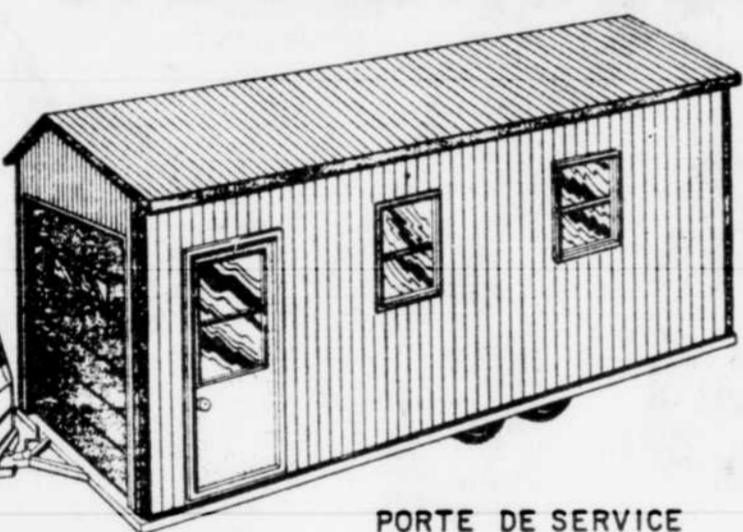
Dites: 'portez à mon compte'.

• mail st-roch, place laurier, place fleur de lys, galeries chagnon •

LE GARAGE INSTANTANÉ

CANADIANA

"LIVRE CHEZ-VOUS"  
COMPLET AVEC  
PORTE 8'x7'



PORTE DE SERVICE  
ET FENETRES en OPTION

MAISONS  
MOBILES

CANADIANA

ROUTE KENNEDY, STE-MARIE DE BEAUCE  
TEL.: 387-2656  
694-0314

\$1995.00

## Un, deux, trois SONY®

EN AVANT  
LA MUSIQUE!

SONY ST-5150

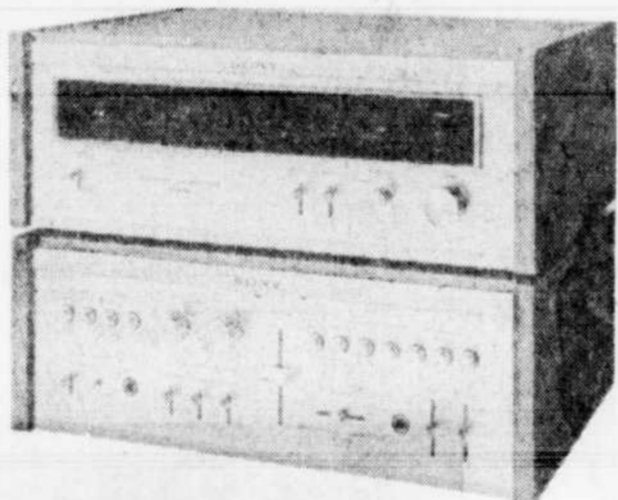
Syntonisateur (tuner) AM/FM stéréo, sensibilité 1.6 uV, taux de réceptivité 1.0 db, niveau de sortie variable, fini aluminium brossé.

Etait à \$349.95

MAINTENANT

\$279<sup>95</sup>

RABAIS DE \$70<sup>00</sup>



SONY TA-1150

Amplificateur stéréo 2 x 30 w/RMS à 0.1% de distorsion (20-20,000 Hz), prises pour deux haut-parleurs, 2 photos, 2 aux. Fini aluminium brossé.

Etait à \$399.95

MAINTENANT A

\$319<sup>95</sup>

RABAIS DE \$80<sup>00</sup>

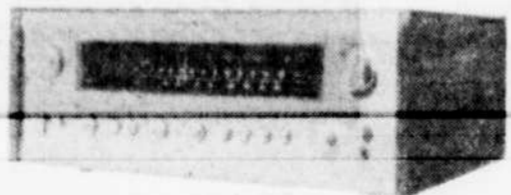
SONY STR-7025

Récepteur FM-stéréo, ampli de 2 x 18 W/RMS entre 40-20,000 Hz à 0.8% distorsion, 2 tapes, 1 phono, 4 H.P. Boîtier fini noyer.

MAINTENANT A

\$299<sup>95</sup>

RABAIS DE \$50<sup>00</sup>



QUANTITE LIMITEE

St Cyr & Frère Inc.

MAIL ST-ROCH  
Tél.: 522-1233-34

PLACE LAURIER  
Tél.: 651-7384

• Chargex • Master Charge

**ENSEMBLE  
"UN PAS EN  
AVANT"**

**FISET**

et



**SIMMONS**

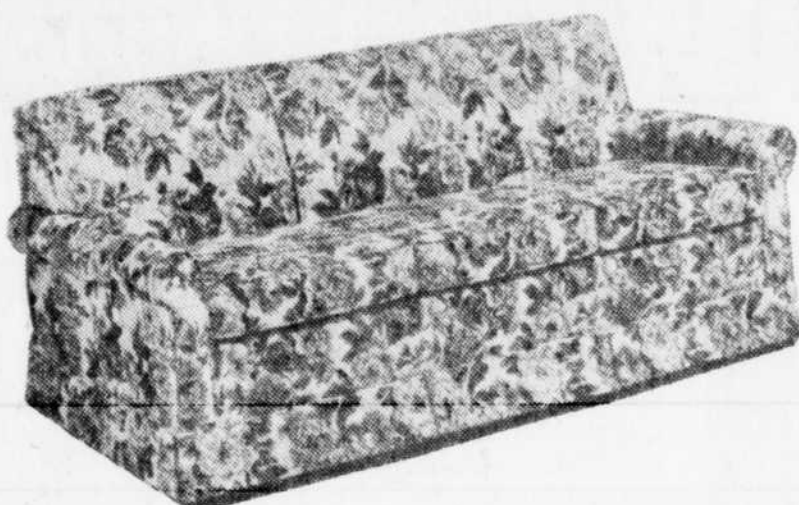
**VOUS INVITENT A  
FAIRE UN PAS AVEC EUX...**

Grâce à un pouvoir d'achat de \$100 millions avec le groupe prestige, J.O. Fiset vous offre les prix les plus bas sur les produits Simmons. De plus, bénéficiez d'un excellent service et d'un personnel compétent.

**AVEC NOUS, PROGRESSEZ  
VERS LE MIEUX-ETRE.**

**En vedette: SOFAS CONVERTIBLES HIDE-A-BED\***

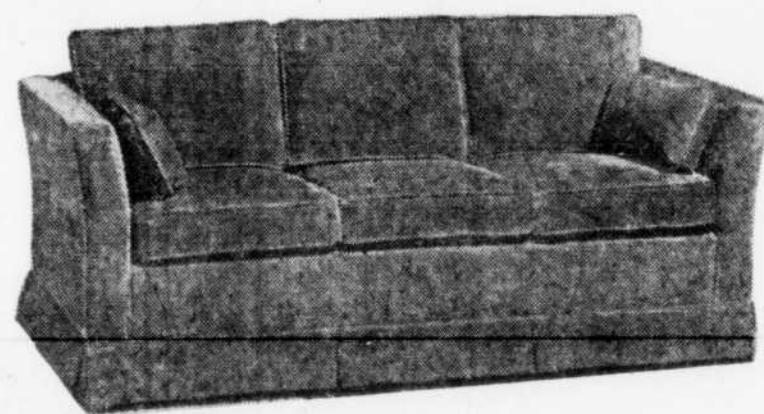
Marque déposée



**PORT ROYAL**  
Format régulier

PRIX prestige **\$439<sup>00</sup>**

Matelas à ressorts "SLUMBER KING" de Simmons



**OSTERMOOR**  
Queen size

PRIX prestige **\$549<sup>00</sup>**

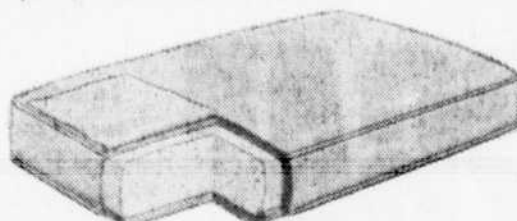
Matelas à ressorts "SLUMBER KING" de Simmons



**SELBY**

Format régulier,  
avec le matelas à ressorts  
Slumber King de Simmons.

PRIX prestige **\$349<sup>00</sup>**



**NIMBUS**

Rembourrage épais en mousse de polyuréthane de forte densité, assurant une parfaite élasticité. Coussins réversibles et munis d'une fermeture éclair.



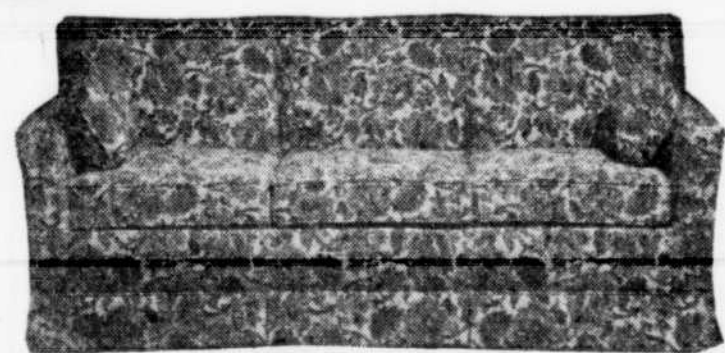
**CANEVAS**

Un canevas de même tissu, sur une couche de mousse de polyuréthane d'un quart de pouce pour ajouter au confort du siège, peut être commandé pour tous les sofas transformables "Hide-A-Bed".



**ROULETTES**

Roulettes orbitales avec bloc de bois. Installées à l'usine seulement. Au choix, fini chrome ou caoutchouc. Non disponibles sur quelques modèles.



**ATWOOD**  
Format régulier

PRIX prestige **\$429<sup>00</sup>**

Matelas à ressorts "SLUMBER KING" de Simmons

Nous avons en magasin toute la gamme des matelas et sommiers-caisses BEAUTYREST et PREST-O-PEDIC de Simmons.

**J.O. FISET** INC.

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, de 9h. à 5h.30.  
Jeudi et vendredi, de 9h. à 9h. Samedi, de 9h. à 5h.

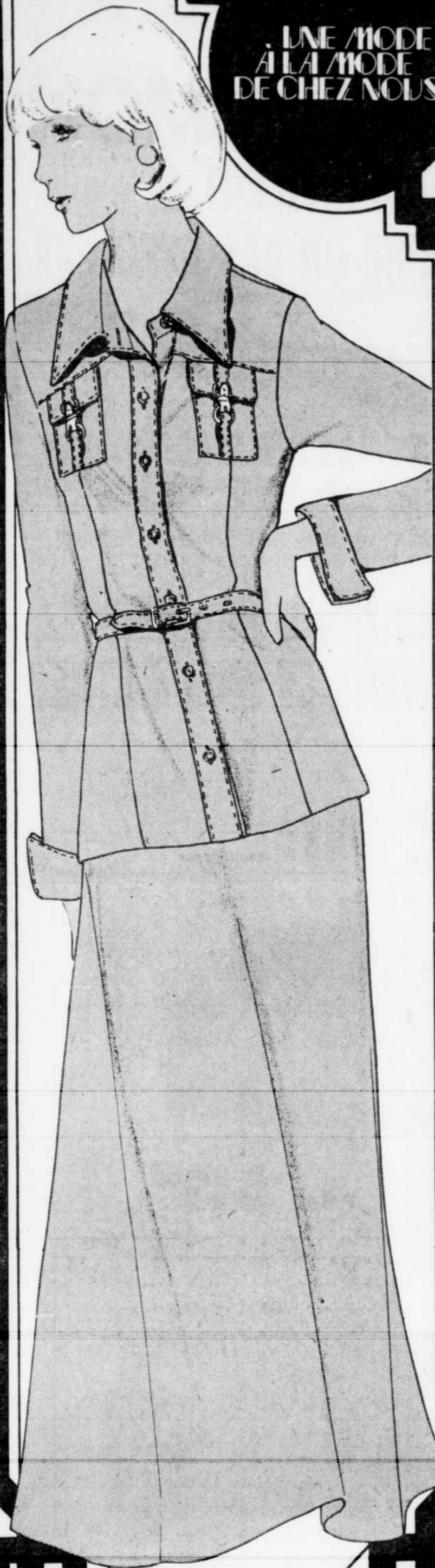
55 SUD, DORCHESTER - TEL.: 525-6101

Votre magasin prestige à Québec

**LE Syndicat DE QUÉBEC**

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

**UNE MODE À LA MODE DE CHEZ NOUS**



**Quand la Junior pense 'pratique'**

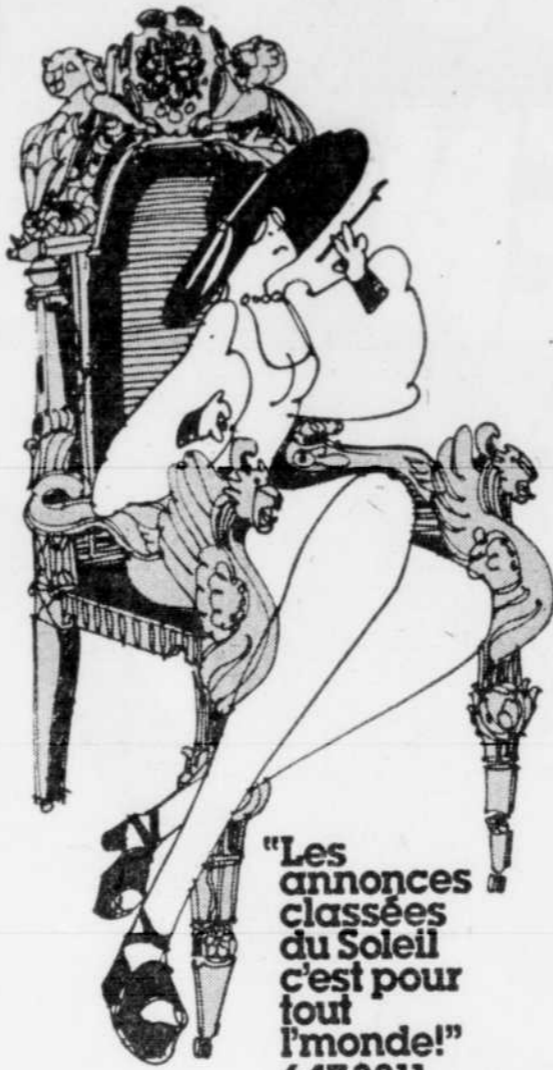
Joli coordonné jupe et veste. Ensemble de flanelle 70% laine et 30% polyester. Une veste longue, avec col chemisier, deux poches au buste avec attaches. Veste boutonnée en longueur, coupée par une ceinture. Manches avec poignets retournés. Jupe droite, doublée, avec fermeture à l'arrière. Grandeurs: 5 à 13. Choix de bleu ou rose.

**110<sup>00</sup>**

Vêtements Junior, 3e étage, Mail St-Roch, Place Laurier, Place Fleur de Lys

**Joyal met Air Canada en demeure de se conformer à l'injonction**

**"Mme Simard a trouvé son fauteuil victorien"**



**"Les annonces classées du Soleil c'est pour tout l'monde!" 647-3311**

OTTAWA (PC) — Le député fédéral de Maisonneuve-Rosemont, M. Serge Joyal, a mis en demeure, hier, la société Air Canada de se conformer dans les 72 heures à l'injonction du juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec, lui enjoignant de permettre l'usage du français dans les cabines de pilotage et de traduire ses manuels d'instruction, sinon la société d'Etat se verra confrontée avec une action pour outrage à la magistrature.

Dans une entrevue téléphonique avec la Presse Canadienne, M. Joyal s'est dit indigné par le manque d'empressément de la direction d'Air Canada à mettre en oeuvre la décision du juge Deschênes, pourtant confirmée en Cour d'appel.

M. Joyal rappelle que le juge en chef de la Cour supérieure du Québec avait précisé dans son jugement que le règlement 14-A de la

société, qui interdit l'usage du français dans les cabines de pilotage, devait être retiré "immédiatement", et que la traduction des manuels devait également être entreprise dans les plus brefs délais.

Or, après s'être enquis de la situation, M. Joyal a constaté que rien n'avait été amorcé par la direction d'Air Canada pour mettre en application l'une ou l'autre des deux décisions de la cour.

Conséquemment, M. Joyal, de concert avec les autres demandeurs dans cette cause, a fait parvenir à Air Canada un avis la prévenant que si, dans 72 heures, elle n'avait pas pris les mesures pour abolir le règlement 14-A et faire traduire ses manuels, elle devrait répondre devant les tribunaux d'une accusation d'outrage.

On se souvient que le jugement Deschênes, rendu le 7 septembre dernier, avait aussitôt été contesté par la so-

ciété d'Etat qui avait porté sa cause en appel. Toutefois, la Cour d'appel du Québec devait confirmer, le 22 du même mois la décision du juge de première instance.



Le député fédéral Serge JOYAL

**Les protestants s'en prennent à la politique linguistique de Bourassa**

SAINTE-ADELE (PC) — L'Association des commissions scolaires protestantes du Québec a manifesté son opposition, au cours du week-end, à la décision du gouvernement Bourassa de supprimer le budget spécial affecté à l'enseignement d'une langue seconde aux adultes.

La résolution, adoptée au congrès, souligne que l'annulation du budget par le Québec "va presque certaine-

ment réduire les chances de plusieurs personnes... dans une société déjà aux prises avec des problèmes nombreux causés par l'inflation et le chômage".

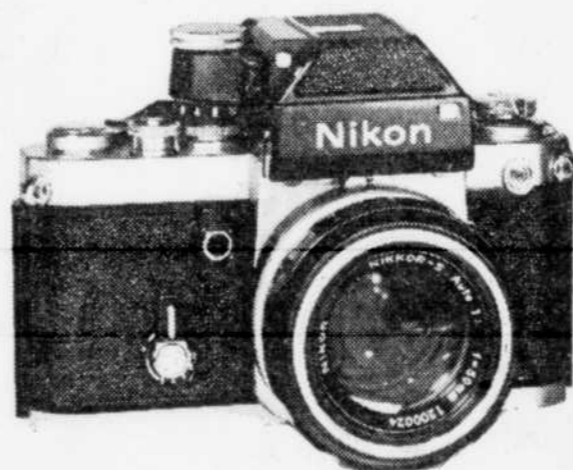
Selon l'association, la position du gouvernement va compromettre sa propre politique linguistique, en nuisant au recrutement de francophones dans les cadres in-

dustriels et d'anglophones dans la fonction publique.

Depuis toujours, l'industrie est dirigée par la minorité anglophone et la fonction publique est dominée par la majorité francophone.

Même si l'éducation relève du gouvernement québécois, l'association exprime l'espoir qu'Ottawa va fournir des fonds pour promouvoir le bilinguisme au Québec.

**VENTE NIKON +**



**Nikon F2**

Caméra à visée réflex de haute précision avec posemètre à pondération centrale. Robustesse et fiabilité éprouvées, au choix 6 viseurs interchangeables. Ses vitesses d'obturation réglables avec une parfaite précision de 10 sec. à 1/2000<sup>e</sup> de sec.

**599<sup>95</sup>**

**Nikkormat FT2**

**264<sup>95</sup>**

Le modèle le plus récent avec posemètre à mesure de la lumière à travers l'objectif d'une précision incomparable. Tous les réglages peuvent se faire sans qu'on quitte le viseur de l'oeil. Nouvelle griffe à contact direct pour les flashes.



**+ GRATIS**



Le sac souple Nikon porté à l'épaule. Ce sac très élégant est en matière souple et peut tout contenir: film, instruments de toutes sortes. D'une valeur de \$21.95.

**+ GRATIS**



Magnifique volume sur les jeux Olympiques 1976. 96 pages, format 8 x 10 1/2 po. dont 64 en couleur, d'une valeur de \$4.95.

**+ GRATIS**

**Cours pour les usagers Nikon**

Ce cours de quatre heures donné par des professionnels de haute valeur vous apprendra à tirer le maximum de votre nouvel appareil. D'une valeur de \$10., il vous est offert sans frais à l'achat de votre Nikon ou Nikkormat neufs.

**Utilisez notre plan facile de crédit**

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741  
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-177  
CARREFOUR Charlesbourg 623-1504

**PHOTO CENTRE BRUNET**

# Le bilinguisme à Ottawa: les députés francophones seraient plus libres de parler que les anglophones

OTTAWA (PC) — Le député libéral Lloyd Francis a affirmé hier que le Parti libéral considère le bilinguisme de deux façons différentes et qu'il a établi des standards différents pour ses membres, selon que ces derniers sont francophones ou anglophones. Ces standards, selon le député d'Ottawa-Ouest, sont nuisibles aux députés anglophones qui se mêlent de critiquer la politique linguistique du gouvernement.

Les députés francophones sont libres de dire à peu près n'importe quoi sur le bilinguisme et son importance pour la sauvegarde du français au Canada, a précisé le député.

Il a ajouté que ces députés obtiennent l'appui tacite des principaux ministres fédéraux. Mais, si un député libéral anglophone se mêle de critiquer le bilinguisme, il perd ses chances de promotion au sein du parti.

Les remarques de M. Francis ont été formulées durant un débat sur le discours du trône; débat durant lequel il a cité le cas de trois députés libéraux francophones ayant fait des commentaires sur les Canadiens anglophones.

Richardson  
Il s'est par ailleurs dit en désaccord avec l'ex-ministre James Richardson de la Défense qui démissionnait, plus tôt ce mois-ci, pour exprimer son mécontentement à l'endroit du désir exprimé par le gouvernement de joindre la loi sur les langues officielles à la constitution.

M. Francis fut secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor, M. Jean Chrétien, qui était chargé de l'application du programme de bilinguisme. Le député d'Ottawa-Ouest avait résigné ces fonctions à la fin du mois

de septembre, quatre jours avant que ne prenne fin son mandat officiel.

A l'époque, il s'était abstenu de critiquer les politiques linguistiques du gouvernement mais avait déploré le fait que la région d'Ottawa n'était pas représentée au sein du conseil des ministres.

Il avait laissé entendre à l'époque que tout lui laissait espérer un portefeuille. Il n'en fut rien.

En formulant ses accusations aux Communes, hier, M. Francis a expliqué qu'un



Le député Lloyd FRANCIS

député libéral anglophone qui ne semble pas suivre les directives gouvernementales en regard des deux langues officielles, est décrit comme un anti-Canadien français, un anti-Québec et un anti-bilinguisme. "Il est un bigot".

Il a ajouté que, entre-temps, les libéraux du Québec ont le droit de dire ce qu'il leur plaît sur ce qui devrait être réalisé dans ce domaine.

Il a ainsi critiqué les députés Pierre de Bané (Matane), Serge Joyal, (Maisonneuve-

Rosemont), et Rogert Gauthier, (Ottawa-Vanier), pour les remarques formulées à l'issue du discours du trône.

Selon M. Francis, ces députés se refusent à reconnaître les progrès réalisés et se consacrent plutôt à noircir les Canadiens anglophones "pour les péchés de leurs ancêtres."

Il a reproché à ses trois collègues de ne pas donner le crédit mérité par le gouvernement pour les progrès réalisés en vue de faire accéder les Canadiens francophones à de meilleurs postes dans la fonction publique.

Selon lui, il est nécessaire de repenser le bilinguisme dans la fonction publique, comme l'ont fait savoir les électeurs lors de l'élection

complémentaire dans Ottawa-Carleton, la semaine dernière, en élisant un conservateur.

**LE "9950A"**  
STRUCTURE TUBULAIRE BRUNE  
RECOUVREMENT DE TOILE  
NOIR, BRUN, ORANGE,  
BEIGE OU JAUNE

**\$39.95**  
RÉG. \$69.95  
QUANTITÉ LIMITÉE

UN PAR CLIENT

EN VENTE EXCLUSIVEMENT  
AU 231, ST-PAUL  
**LE MOBILIER  
INTERNATIONAL**  
STATIONNEMENT À  
L'ARRIÈRE DU MAGASIN

**Arrow**  
Une Qualité à toute épreuve

**image III**

**CONFORT ET AISANCE...  
LA CHEMISE IMAGE II**

Des quadrillés audacieux, des tartans classiques et de subtils mélanges des deux. Voilà le dernier cri en matière de vêtements de sport. Et si vous voulez être habillé au goût du jour, Arrow a pour vous ses chemises Image II, si faciles d'entretien, dont le fini soigné en dira long sur votre personnalité. Venez essayer une chemise Arrow Image II. Vous serez fier de la porter

LES VÊTEMENTS **Raoul Garneau** INC.  
MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • FLEUR DE LYS

## La langue de la minorité est traitée avec la plus grande justice au Québec

OTTAWA (PC) — "Malgré les imperfections de la loi 22 du Québec sur la langue officielle, cette province traite la langue de la minorité avec la plus grande justice, le plus grand libéralisme et la plus grande générosité", a affirmé hier le député Harold Herbert de Montréal-Vaudreuil.

Le député libéral a cru bon d'ajouter que "si les neuf autres provinces décidaient soudainement de démontrer le même respect envers la langue de leurs minorités, nous assisterions à une merveilleuse renaissance du bilinguisme à travers tout le pays".

Parlant durant le débat sur le discours du trône, M. Herbert a rappelé que la seule clause oppressive de la loi 22 permet au gouvernement du Québec de refuser des subventions, contrats et autres avantages aux compagnies ne favorisant pas la langue française.

"Il est significatif de constater que cette loi ne prévoit des amendes que dans un seul cas: pour ceux qui refusent d'utiliser la langue fran-

çaise sur les produits manufacturés, les garanties, les menus et les listes de vin", a-t-il précisé.

Le député de Vaudreuil croit qu'une seule clause de la loi 22 fait actuellement l'objet d'un débat, soit celle traitant de la scolarité des immigrants.

En vertu de cette clause, les enfants d'immigrants peuvent être obligés de subir des tests afin de déterminer s'ils ont une connaissance suffisante de la langue anglaise pour fréquenter une école dispensant l'enseignement en cette langue.

Il croit personnellement que cette clause ne devrait s'appliquer qu'aux futurs immigrants, après que ceux-ci aient été informés de la situation.

"Un léger changement dans l'application de la loi 22 ferait disparaître ce problème compréhensible qui est toutefois débattu de façon si émotive", a-t-il dit en terminant.

de trois-rivières  
à la basse côte nord

**GUY ROULEAU**  
Opticien d'ordonnances

Verres de contact  
Lunettes  
Lentilles

699 est boul. Charest  
Coin Du-Port Québec  
523-6958

Paquet Inc.  
Centre Ville mail st-roch  
524-5121 Poste 305

Trois-Rivières, Hâvre St-Pierre,  
Shefferville, Gagnonville,  
Fermont, Mont Wright

HAVRE ST-PIERRE

LE **Syndicat** DE QUÉBEC  
• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

**NUNN BUSH**

**Une chaussure d'homme, Nunn Bush**

Soulier pour hommes. Idéal pour la marche. Chaussure très confortable, avec une fausse semelle en cuir, spécialement traitée, un support garni de caoutchouc mousse, et un shank d'acier spécial pour équilibrer le poids. Semelle en cuir chromée. Genre 'Blucher' en veau souple "Good Year welt". Talon de caoutchouc.

Noir, brun.  
Pointures: Rég. 56.00

B 9 à 11  
C 8 à 11  
D 6 à 11  
E 7 à 10½  
EEE 7 à 10.

**1 paire 45<sup>00</sup>**  
**2 paires 87<sup>00</sup>**

Souliers pour hommes. Rez-de-chaussée, Mail St-Roch.  
Place Laurier, Place Fleur de Lys.

# 70% des ouvriers en construction acceptent l'entente

par Léonce GAUDREAU

C'est dans une proportion de quelque 70% que les ouvriers de la FTQ-construction, déjà consultés, ont donné leur accord sur le protocole d'entente convenu il y a une semaine entre les négociateurs syndicaux et ceux de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec.

Même chez des groupes dissidents comme les plombiers, on reconnaît qu'on pourra difficilement éviter qu'une nette majorité se dégage en faveur de ce protocole, dont la signature officielle pourrait avoir lieu d'ici à la fin de semaine prochaine.

Mais ce n'est pas avant la fin de semaine que l'on pourra connaître le résultat final

de ces votes. Ce n'est qu'à ce moment que la FTQ-construction pourra mettre officiellement fin à la grève générale qu'elle avait déclenchée le 8 septembre dernier.

Quoi qu'il en soit, cette grève est pratiquement terminée dans les faits avec le retour, hier d'une forte proportion de travailleurs dans les gros chantiers de Montréal et de Hull qui étaient encore paralysés.

Du côté patronal, on confirme que la reprise du travail s'était faite dans la presque totalité de ces chantiers. On notait toutefois à certains endroits l'absence d'électriciens. Ceux-ci voudraient pouvoir bénéficier immédiatement des nouveaux taux de salaire, mais un porte-parole

de l'association patronale, M. Jean-Pierre Langlois, affirmait qu'il ne sera pas possible de le faire tant que la Commission anti-inflation n'aura pas approuvé ces nouveaux taux.

Outre les poseurs de fer structural de Québec et de Sept-Îles (100% en faveur), c'est le groupe des électriciens qui a donné jusqu'à maintenant le plus fort pourcentage pour la signature du protocole, soit dans une proportion de 76.1%.

Chez les charpentiers-menuisiers, un premier rapport sommaire pour la région de Montréal indique que ceux-ci ont voté dans une proportion de 70% en faveur de cette convention. Avec réserve cependant, puisqu'ils rejettent les deux importantes clauses du protocole touchant les juridictions de métier et le taux effectif de salaire.

Voici quelques autres résultats fragmentaires: chez les poseurs d'armatures, 66% ont voté en faveur de ce protocole; les monteuses de ligne à 68%.

On sait que les opérateurs de machinerie lourde et les journaliers se sont déjà prononcés, avant même l'entente sur le protocole d'entente, pour un retour au travail. Ils ne seront donc pas consultés par leurs dirigeants syndicaux qui ont déjà donné leur accord au texte. Enfin, chez les frigoristes, on a déjà ordonné leur retour au travail dès cette semaine, même si ce n'est que jeudi de cette semaine que le vote aura lieu.

Les plombiers de la section 144 sont le seul groupe important à s'être opposé au protocole. Leurs dirigeants syndicaux cherchent présentement à négocier des clauses particulières plus sa-

tisfaisantes. Par ailleurs, les plombiers de la région de

Sorel (section 804) ont voté en faveur de ce protocole. So-

xante-huit des quatre-vingt-huit plombiers présents à leur assemblée syndicale ont donné leur accord.

## Les ouvriers de Ford menacent de débrayer le 3 novembre

TORONTO (d'après UPI et CP) — Les Ouvriers unis de l'automobile (OUA) ont annoncé hier que les employés de toutes les usines Ford du Canada se mettront en grève à 10h, le 3 novembre, si une nouvelle convention collective n'est pas signée entre-temps.

Un porte-parole du syndicat a précisé qu'une heure limite séparée sera annoncée plus tard pour les employés de bureau de Ford.

L'ancien contrat de travail devenant échu le 15 septembre mais les négociateurs patronaux et syndicaux s'étaient entendus pour le prolonger jusqu'à ce qu'une partie en demande la fin.

Dennis McDermott, directeur canadien des OUA, a déclaré hier que les pourparlers avec la compagnie ont été accélérés depuis qu'un accord est intervenu

aux Etats-Unis avec la même compagnie.

Environ 14,000 ouvriers travaillent dans les usines Ford des villes ontariennes de Windsor, Oakville, Niagara Falls, Brampton et Brantford.

Quelque 10,000 d'entre eux avaient été mis à pied à cause d'une pénurie de pièces à l'occasion de la grève aux Etats-Unis.

Attente

Selon certaines sources d'information, les Ouvriers unis de l'automobile n'attendraient pas la fin des négociations avec Ford du Canada avant de chercher à obtenir d'un deuxième fabricant d'automobiles américain un contrat semblable à celui des 170,000 ouvriers de Ford. Le choix de ce deuxième "objectif" sera annoncé cette semaine.

**2% ESCOMPTE SUR TOUT ACHAT DE \$50 ET PLUS PAYE EN ARGENT ET APORTE**

**TOUJOURS A PRIX D'AUBAINES!**

<b>CHOIX COMPLET.</b> Poignées d'armoire styles Louis XIV, moderne, colonial, etc. Prix très spéciaux!	<b>CHOIX COMPLET DE POTEAUX</b> NORD. Styles colonial, méditerranéen, provincial, etc. Prix très spéciaux!
FIBRE DE VERRE 26" x 96" \$5.20 ch.	PORTES DE DOUCHE Choix de modèles \$59.00 ch.
PLASTIQUE ONDULE 26" x 96" \$2.95 ch.	CEDRE ONDULE 10" et 12" \$530 M.P.
CIMENT ET SABLE \$2.55	<b>POUR FINITION</b>
MORTIER PREPARE \$2.55	BRICKS \$4.95
CIMENT ORDINAIRE \$2.95	"2" Brique la boîte
<b>BLOCS DE CIMENT</b> 4", 6" et 8" \$5.70	ARBORITE - Grand choix de couleurs 2" x 4" \$2.45 4" x 4" \$13.95
<b>RIPPE</b> 5/8" x 4" x 8' \$160 M.P.	<b>SPECIAL</b>
PLANCHE EMBOUTEE 6" 2" x 4" x 8' \$100 M.P.	Choix foyer Franklin - Box stove - Polar stove - Pot Boilley
MEDANTIC 1/2" \$100 M.P.	#1 FILS ELECTRIQUES en cuivre 14 - 2 Rouleau 250 pi. (10¢ le pied)
INSULTING 1/16" \$100 M.P.	
<b>RUSTICO</b> 1 gal. \$8.60 5 gal. \$37.50	

Nous faisons la livraison à l'extérieur également LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE Aussi matériaux neufs de toutes sortes à prix d'aubaines

**MODERN PLYWOOD LTD.**  
1255, Courcellette - Val Béclair - Tél.: 842-1911  
• Taxe fédérale incluse • Ouvert jeudi et vendredi soir

**un Maxi dry?**

**Oui, "Maxi" beaucoup!**

66.6 onces 181 F \$16.15  
40 onces 182 \$ 9.90  
25 onces 181 \$ 6.45

**Melchers**  
Distillé et embouteillé au Québec depuis 1886

**EPICIERS UNIS INC.**

**SerUIT**

## ENCORE UNE FOIS...

DES MEMBRES DES EPICIERS UNIS INC. SE DISTINGUENT LORS DU CONGRES DE L'ASSOCIATION DES DETAILLANTS EN ALIMENTATION DU QUEBEC, A.D.A., TENU A QUEBEC LES 10, 11 ET 12 OCTOBRE 1976.

**GAGNANT AU RAYON DES PRODUITS LAITIERS: GUY BOUCHARD INC.**

Centre d'Achats, Galeries Louiseville, Louiseville.

De gauche à droite en avant: M. Jacques Emond, gérant général de la Laiterie Laval, M. Guy Bouchard, président de Guy Bouchard Inc. et récipiendaire du prix pour le rayon des produits laitiers, M. Pamphile Lajeunesse, directeur des membres associés de l'A.D.A. et représentant de la Laiterie Laval, donateur du prix pour le rayon des produits laitiers. En arrière: M. Gilles Bouchard, vice-président de Guy Bouchard Inc., et Gilles Mercille, directeur de l'A.D.A. provincial.

**AU CONCOURS DE L'EPICIER DE L'ANNEE GAGNANT DE LA MEDAILLE D'ARGENT MARCHE G.P. INC., MONT-JOLI.**

De gauche à droite, en avant: Mme Germain Pelletier et M. Germain Pelletier, récipiendaires du trophée, ainsi que M. Lucien Létourneau, 1er vice-président de l'A.D.A. provinciale. En arrière: M. Emilien Parent, directeur général de Coca-Cola Ltée Québec, donateur du prix "la médaille d'argent", et M. Armand Pépin, gérant du magasin G.P. Inc., Mont-Joli.

**ONT MERITE DES CERTIFICATS D'EXCELLENCE:**

- GUY BOUCHARD INC.** 172, rue Fraser, Matane.
- GUY BOUCHARD INC.** Centre d'Achats, Galeries Louiseville, Louiseville.
- GUY BOUCHARD INC.** Place People, Mont-Joli.
- CASINO D'AUBAINES** Galerie de la Chaudière, Ste-Marie de Beauce.
- CASINO D'AUBAINES** 2445, chemin St-Louis, Parc Falaise, Sillery.
- DENIS ST-HILAIRE** 58, rue Richard, Portneufville.
- EPICERIE**
- LOUIS LEVESQUE INC.** 581, 3e Rue, Québec.
- MARCHE G.P. INC.** Place Sybrel, Amqui.
- MARCHE G.P. INC.** 376, de la Cathédrale, Rimouski.
- MARCHE G.P. INC.** 40, rue Doucet, Mont-Joli.
- MARCHE G.P. INC.** 780, av. du Phare, Matane.

**ONT MERITE DES CERTIFICATS D'HONNEUR:**

- SUPERMARCHÉ BEDARD LTEE** 11, av. Laffamme, Pont-Rouge.
- JOS. BERGERON ENR.** 56, av. Ruel, Montmorency.
- ALIMENTATION J.-B. AUCLAIR** 1390, rue Notre-Dame, N.-D.-des-Laurentides.
- A. BLOUIN INC.** 1370, chemin Ste-Foy, St-Sacrement, Québec.
- FERLAND & FILS ENR.** 595 ouest, boul. Charest, Québec.
- Z. RIVARD INC.** 1011, av. Bourlamaque, Québec.
- L. GAGNE INC.** 348, rue Caron, Québec.